

## SANTÉ

### ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE LA SOLIDARITÉ  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

MINISTÈRE DU BUDGET,  
DES COMPTES PUBLICS  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

*Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques*

Sous-direction observation de la santé  
et de l'assurance maladie

Bureau établissements de santé

#### **Instruction DREES/BES n° 2010-383 du 3 novembre 2010 relative à la statistique annuelle des établissements de santé (SAE)**

NOR : SASE1028050J

Validée par le CNP le 5 novembre 2010 – Visa CNP 2010-267.

*Date d'application* : immédiate.

*Résumé* : cette instruction précise le calendrier et le contenu de la statistique annuelle des établissements de santé (SAE) au titre de l'année 2010.

*Mots clés* : SAE – calendrier de collecte – date limite.

*Référence* : arrêté du 9 septembre 2010 relatif à la collecte et à la transmission des informations nécessaires à l'établissement de la statistique annuelle des établissements de santé (NOR : SASE1030799A), publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé du 15 octobre 2010.

*Annexes* :

Annexe I. – Note détaillant les modifications de la SAE 2010.

Annexe II. – Bordereaux de la SAE 2010.

*Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique, le ministre de la santé et des sports et le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État à Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des agences régionales de santé ; les établissements du champ sanitaire (pour exécution) ; Madame la directrice générale de l'offre des soins (pour information).*

#### **Objectifs**

La statistique annuelle des établissements de santé (SAE) a pour principaux objectifs de :

- caractériser de façon précise les établissements : structure, capacités, équipements des plateaux techniques et personnels ;
- caractériser l'activité réalisée par type d'activité ou discipline d'équipement ;
- recueillir des indicateurs sur la mise en œuvre des politiques nationales et le suivi des activités de soins soumises à autorisation.

Elle permet ainsi :

- une cartographie fine des établissements de santé ;
- une analyse de l'activité mise en regard des moyens ;

- la production d'indicateurs pour le suivi des politiques nationales et régionales ;
- l'alimentation de tableaux de bord, d'indicateurs de suivi des ARS, du site Platines, etc.

### Champ

La SAE concerne tous les établissements de santé publics et privés installés en France (métropole et DOM), y compris les structures qui ne font qu'un seul type d'hospitalisation (exemple : hospitalisation à temps partiel, hospitalisation à domicile...) ou qui ont une autorisation pour une activité de soins donnée (1). Sont également inclus les services pénitentiaires des établissements de santé et les secteurs militaires des établissements de santé.

### Contenu de la SAE

Les données recueillies auprès des établissements de santé dans le cadre de l'enquête SAE portent principalement sur :

- Les évolutions juridiques des structures ;
- les modes de coopération interhospitalière, avec des médecins et autres professionnels de santé non hospitaliers et avec des services sociaux et médico-sociaux ;
- des indicateurs de suivi des politiques nationales ;
- les capacités d'accueil par type d'activité et par disciplines d'équipement regroupées ;
- l'activité réalisée par type d'activité et par disciplines d'équipement regroupées ;
- l'équipement, l'activité et le personnel du plateau technique ;
- les interruptions volontaires de grossesse ;
- l'équipement, l'activité et le personnel de chaque activité de soins soumise à autorisation ;
- les effectifs, qu'il s'agisse des personnels médicaux salariés ou libéraux, des internes ou des faisant fonction d'internes et des étudiants en diplômes interuniversitaires de spécialité, des sages-femmes et des personnels non médicaux, des emplois aidés.

Vous trouverez en annexe les bordereaux de la SAE 2010 ainsi qu'une note détaillant les modifications de la SAE 2010 par rapport à la campagne 2009.

### Procédure d'enquête

La SAE est collectée par internet (2) depuis 2000, *via* un site dédié : <https://www.sae-collecte.sante.gouv.fr>.

Une hotline, assurée par la société IPSOS Observer, est à disposition des établissements dès le début de la collecte pour les assister. Les deux interlocuteurs de la hotline sont joignables du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 h 30.

Numéro de téléphone : 01-41-98-97-97.

E-mail : [hotlinesae@ipsos.com](mailto:hotlinesae@ipsos.com).

Les établissements de santé peuvent également contacter, pour toute question relative au remplissage de l'enquête, le correspondant SAE de leur région.

Les données renseignées par les établissements font l'objet d'un contrôle qualité et d'une validation effectués par le réseau des ARS et/ou par une société de service à partir de spécifications données par la DREES.

### Calendrier

Le matériel de collecte (questionnaire personnalisé conforme à celui figurant en annexe, aide au remplissage, cahier des nomenclatures et manuel d'utilisation du site) sera envoyé aux établissements de santé durant la seconde quinzaine de janvier 2011.

Le site internet de collecte de la SAE 2010 ouvrira le 3 février 2011.

La réponse des établissements à l'enquête SAE est attendue à des dates différentes en fonction de leur statut et de leur activité :

- les établissements de l'Assistance publique (AP-HP, Hospices civils de Lyon et l'APHM) et du service de santé des armées doivent, compte tenu de leur taille, répondre avant le 12 mai 2011 (à minuit heure métropolitaine) ;
- les CHRU et les établissements publics multisites (groupes 02 et 04 de la SAE), les établissements privés de soins de courte durée et les entités juridiques de radiothérapie doivent répondre avant le 14 avril 2011 (à minuit heure métropolitaine) ;
- les autres établissements doivent fournir leur réponse avant le 24 mars 2011 (à minuit heure métropolitaine).

Le respect de ce calendrier est essentiel pour garantir une mise à disposition des données la plus rapide possible. Par conséquent, les réponses tardives ne pourront être prises en compte.

(1) Les activités de soins suivantes : assistance médicale à la procréation (AMP), transplantation et prélèvements d'organes font l'objet de recueils d'information distincts et ne sont donc pas concernées.

(2) Les établissements ont toujours la possibilité de répondre par papier mais ce mode de recueil n'est utilisé que par une fraction minimale d'entre eux (moins de 55 % des établissements).

La date limite de réponse propre à chaque établissement sera communiquée *via* un courrier personnalisé, envoyé en même temps que le matériel de collecte. Seront également communiqués dans ce courrier les codes d'accès personnalisés au site internet de collecte.

### **Diffusion des données**

Une fois la collecte terminée et les données validées, la SAE est diffusée *via* le site internet de diffusion suivant : <http://www.sae-diffusion.sante.gouv.fr>.

Pour les ministres et par délégation :  
*La directrice de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques,*  
A.-M. BROCAS

## ANNEXE TECHNIQUE

### MODIFICATIONS APPORTÉES AUX BORDEREAUX DE LA SAE 2010

Les modifications pour la campagne 2010 concernent principalement trois bordereaux : les soins palliatifs (pavé du bordereau PN), la pharmacie (Q03D) et les soins de suite et de réadaptation (Q18).

#### **Suppression de bordereaux/nouveaux bordereaux**

Pour prendre en compte les changements réglementaires de l'activité de soins de suite, le bordereau Q18A portant sur les soins de suite et réadaptation fonctionnelle (équipement et activité) est remplacé par un bordereau Q18 – Soins de suite et réadaptation (équipement et activité).

#### **Modifications et simplifications de bordereaux**

##### *Bordereau PN – Suivi des politiques nationales et missions d'intérêt général*

Le pavé 4 concernant la lutte contre la douleur et développement des soins palliatifs est détaillé pour répondre aux besoins d'informations concernant les interventions physiques de l'EMSP et les lits identifiés soins palliatifs.

Suppression des cases A18 et A34.

Rajout des cases A78, A79, A80, A81, A82, A83, A84, A85 et A86.

##### *Le bordereau Q01 – Capacité d'accueil*

La distinction soins de suite/réadaptation fonctionnelle est supprimée dans les décrets parus en 2008 modifiant l'activité de soins de suite.

Suppression des colonnes I et J.

##### *Le bordereau Q02A – Activité réalisée*

La distinction soins de suite/réadaptation fonctionnelle est supprimée dans les décrets parus en 2008 modifiant l'activité de soins de suite.

Suppression des colonnes I et J.

##### *Le bordereau Q03D – Pharmacie*

Le bordereau a été refondu pour le rendre plus adapté à la pratique des pharmacies à usage intérieur (PUI) : il intègre les propositions d'un groupe de travail sur la pharmacie et la stérilisation, composé notamment de représentants des établissements de santé.

Le bordereau est modifié dans sa structure :

Il est composé de cinq rubriques :

- organisation avec l'extérieur ;
- délivrance ;
- pharmacotechnie ;
- logistique des produits de santé ;
- personnel.

Suppression des cases A2, A3 qui se regroupent dans une nouvelle case A32.

Suppression des cases A13, A15, A16, A18, A20, G21, G22, G23, H21, H22 et H23.

Rajout des cases A24, A25, A26, A27, A28; A29, A30, A31, A33, A34, A35, A36, A37, A38, A39, A40, A41, A42, A43, A44 et A45.

Rajout des cases B26, B27, C26, C27, D26, D27, E26 et E27.

Rajout des cases A46, A47, A48, A49, B46, B47, B48, B49, C46, C47, C48 et C49.

##### *Le bordereau Q08 – Médecine*

Dans le pavé A/Gériatrie de la page 1, une information sur le nombre d'entrées est ajoutée.

Rajout d'une case A49.

##### *Le bordereau Q13 – Médecine d'urgence*

Dans la page 1, il est demandé en plus le nombre de journées lits et le nombre de journées. Rajout des cases C5, D5, C12 et D12.

Dans la page 3, le pavé F – SAMU – Régulation est aménagé.  
Suppression des cases A41, A66 et A67.  
Rajout des cases A68, A69, A70, A71, A72, B42 et B43.

*Bordereau Q18B1: Soins de suite et réadaptation (personnel) – modification du titre*

Le bloc « effectif et répartition du temps de travail » est supprimé.  
Une ligne « hématologues » est créée dans le premier tableau.  
Suppression des cases A23, A24, A25, B23, B24 et B25.  
Rajout des cases A26, B26, E26, F26.

**Modifications de libellés dans les bordereaux existants**

Ces modifications ne changent pas la numérotation des cases par rapport à la SAE 2009. Elles visent uniquement à clarifier ou éventuellement à compléter certains libellés.

*Bordereau ID2 – Complément d'identification*

Modification du libellé de la question pour le pavé déclaration annuelle de données sociales (DADS) : « déclaration annuelle de données sociales 2010 », au lieu de : « déclaration annuelle de données sociales 2009 ».

*Bordereau ORG – Organisation et coopération*

Suite à la loi HPST, modification de l'article de loi faisant référence aux accords d'association entre établissements publics et privés pour le pavé modalités de coopération : « L. 6161-8 », au lieu de : « L. 6161-10 ».

*Bordereau PN – Suivi des politiques nationales et missions d'intérêt général*

Le pavé 4 concernant la lutte contre la douleur et développement des soins palliatifs est refondu.  
Modification du libellé de la case A16 : « Nombre d'heures de formation », au lieu de : « Nombre de journées-formation ».

Modification du libellé de la case A32 : « douleur chronique identifiée par l'ARS », au lieu de : « douleur chronique rebelle identifiée par l'ARH ».

Modification du libellé de la case A35 : « équipe mobile de prise en charge », au lieu de : « équipe mobile spécifique de prise en charge ».

Modification du libellé de la case A19 : « équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) au sein de l'établissement », au lieu de : « équipe mobile spécifique de soins palliatifs (EMSP) ».

Modification du libellé de la case A20 : « Sinon, si l'établissement ne dispose pas d'une équipe mobile de soins palliatifs, est-il conventionné avec l'EMSP d'un autre établissement de santé ? », au lieu de : « Sinon, existe-t-il une convention avec une EMSP d'un autre établissement ? ».

Modification du libellé de la case A22 : « Existe-t-il une unité de soins palliatifs (USP) au sein de l'établissement ? », au lieu de : « Existe-t-il une unité de soins palliatifs (USP) ? ».

Modification du libellé de la case A23 : « lits de au sein de l'USP : », au lieu de : « lits de l'USP : ».  
Modification du libellé de la case A36 : « patients pris en charge dans l'unité », au lieu de : « patients entrés dans l'unité ».

Modification du libellé de la case A37 : « au sein des services de soins ? », au lieu de : « au sein des unités de soins ? ».

Modification du libellé de la case A39 : « patients pris en charge dans ces lits », au lieu de : « patients accueillis dans ces lits ».

*Le bordereau Q01 – Capacité d'accueil*

Pour éviter toute confusion, dans les lignes 2 et 4, le libellé « journées exploitables » remplace « journées exploit ».

Modification du libellé de la colonne N : « Soins de suite et de réadaptation », au lieu de : « total soins de suite (champ calculé) ».

*Le bordereau Q02A – Activité réalisée des établissements de santé*

Modification du libellé de la colonne N : « Soins de suite et de réadaptation », au lieu de : « total soins de suite (champ calculé) ».

*Le bordereau Q03A – Plateau technique utilisé par l'établissement (équipement et activité)*

Comme indiqué dans l'aide au remplissage, les cases G13 et I13 sont vides et seront donc grisées.

*Bordereau Q03D – Pharmacie*

Modification du libellé de la case A1 : « produits de santé délivrés de façon globale », au lieu de : « produits de santé en distribution et/ou en délivrance globale ».

Modification du libellé de la case A4 : « produits (médicaments et DM) avec traçabilité », au lieu de : « produits à délivrance nominative avec traçabilité ».

Modification du libellé de la case A6 : « Nombre d'unités de préparations stériles magistrales ou hospitalières », au lieu de : « Nombre de préparations stériles (y compris chimiothérapie anticancéreuse) en unités ».

Modification du libellé de la case A7 : « Nombre d'unités de préparations magistrales ou hospitalières non stériles », au lieu de : « Nombre de préparations non stériles en lots ».

Modification du libellé de la case A8 : « Nombre de doses conditionnées et surconditionnées, de façon unitaire », au lieu de : « Nombre de doses conditionnées ».

Modification du libellé des cases A9, A10 et A11 : « Existe-t-il une ou plusieurs unités centralisées de », au lieu de : « Existe-t-il une unité centralisée de ».

Modification du libellé de la case A12 : « nombre d'unités de préparations de médicaments anticancéreux », au lieu de : « nombre de préparations de médicaments anticancéreux ».

Modification du libellé de la case A14 : « destinées à d'autres établissements (la PUI est sous-traitante) », au lieu de : « destinées à d'autres établissements ».

Modification du libellé de la case A17 : « Nombre de conditionnement (sous plis et containers) comportant des plateaux opératoires lavés, recomposés, conditionnés stérilisés pour les plateaux techniques (blocs et apparentés) », au lieu de : « nombre de plateaux opératoires lavés, recomposés, conditionnés et stérilisés ».

Modification du libellé de la colonne A dans le tableau du personnel : « Salariés (effectif budgété) », au lieu de : « Salariés (effectif) ».

Modification du libellé de la colonne B dans le tableau du personnel : « Salariés (ETP rémunéré) », au lieu de : « Salariés (ETP) ».

Modification du libellé de la ligne 21 : « Pharmaciens (internes exclus) », au lieu de : « Pharmaciens ».

Modification de la ligne 22 « Préparateurs en pharmacie, IDE et IBOD », au lieu de : « préparateurs en pharmacie ».

Modification du libellé de la ligne 23 : « Autres personnel technique et médico-technique et de soins (hors préparateurs) », au lieu de : « Autres personnels de pharmacie hosp. ».

#### *Bordereau Q13 – Médecine d'urgence*

Dans la page 1 :

Modification du titre du tableau au-dessus de la ligne 5 : « UHCD », au lieu de : « Équipement ».

Modification du libellé de la ligne 5 : « Unité d'hospitalisation de courte durée », au lieu de : « Lits d'hospitalisation de courte durée ».

Modification du libellé de la case A5 : « nombre de lits », au lieu de : « nombre ».

Modification du titre du tableau au-dessus de la ligne 12 : « UHCD », au lieu de : « Équipement ».

Modification du libellé de la ligne 12 : « Unité d'hospitalisation de courte durée », au lieu de : « Lits d'hospitalisation de courte durée ».

Modification du libellé de la case A12 : « nombre de lits », au lieu de : « nombre ».

Dans la page 3 :

Modification du libellé de la case B41 : « Nombre de dossiers de régulation médicale (DRM) », au lieu de : « nombre d'affaires dans l'année (appels ayant donné lieu à l'ouverture d'un dossier médical) ».

#### *Bordereau Q18B1 – Soins de suite et réadaptation (personnel) – modification du titre*

##### *Bordereau Q21 – Personnels médicaux par groupe de disciplines d'équipement*

Modification du libellé de la ligne 6 : « ETP des INTERNES (y compris FFI) », au lieu de : « ETP des INTERNES (y compris FFI et DIS) ».

##### *Le bordereau Q22 – Internes, faisant fonction d'internes – modification du titre,*

L'organisation dans le tableau des cellules est différente. On distinguait avant trois groupes (cases A1 à A3, A4 et A5), alors que cette année on distingue plus que deux (cases A1 à A4 et A5). Modification des libellés en A1 et A5.

Modification du libellé de la case A1 : « Internes de médecine (toutes spécialités confondues, hormis celle de médecine générale) – 211A », au lieu de : « Internes de spécialité médecine – 2110 ».

Les libellés des cases A2 et A3 ne comportent plus les mots : « de spécialité ».

Modification du code de la case A4 : « 211B », au lieu de : « 212B ».

Modification du libellé de la case A5 : « Faisant fonction d'internes (FFI) », au lieu de : « FFI et DIS\* ».

Suppression de la ligne en dessous du tableau relative aux FFI et DIS.

##### *Le bordereau Q23 : Sages femmes et personnels non médicaux : effectif et ETP – modification du titre*

Par souci de cohérence entre les bordereaux de personnel médical et non médical, le terme, « effectif », remplace celui d'« emplois ».

Modification du libellé des colonnes A, C, E et G : « effectif », au lieu de : « emplois ».

Les protocoles Jacob et Bertrand ont simplifié l'architecture des filières administrative et technique/ouvrière, ce qui impacte la nomenclature du personnel non médical de la SAE.

Modification du libellé de la ligne 41 « Personnels des services ouvriers et des services intérieurs », au lieu de : « Personnels des services ouvriers ».

Modification du libellé de la ligne 42 « Conducteurs ambulanciers », au lieu de : « Personnels du parc automobile ».

Les cases de la ligne 43 seront grisées.

### **Concernant la fiche de synthèse**

Suite aux changements réglementaires de l'activité de soins de suite, la distinction « dont réadaptation fonctionnelle » dans le tableau 1 est supprimée.

Deux colonnes du tableau 3 et une ligne du tableau 5 ont été grisées l'année dernière et seront donc supprimées cette année.

Suppression des cases A8, B8, C8, D8, E8, F8, G8, H8 et L8.

Suppression des cases K17 à K38 et M17 à M38.

Suppression de la case A51.

## SAE 2010

### Liste des bordereaux SAE par type d'entité ou d'établissement

**Questionnaires à remplir pour :**

Entité juridique publique <b>sans</b> établissement géographique enquêté directement :	EJ_P
Entité juridique publique <b>avec</b> établissement géographique enquêté directement :	EJ_PC
Etablissement géographique public (champ complémentaire) :	ET_PC
Etablissement privé :	ET_V
Entité juridique privée de dialyse :	EJ_D

Cf. présentation générale pour plus de précisions.

	EJ publique sans établis.	EJ publique avec établis	EJ de dialyse	Etabl. Privé
	EJ_P	EJ_PC ET_PC	EJ_D	ET_V
<b>Identification , structure, organisation et évolution</b>				
ID1 - Identification de l'entité interrogée	X	X	X	X
ID2 - complément d'identification	X	X	X	X
ST - Structure de l'interrogation (MCO - dialyse)		X	X	
STB - Structure de l'interrogation (psychiatrie - radiothérapie)				X*
ORG - Organisation et coopération	X	X	AP	X
PN - Suivi de politiques nationales et missions d'intérêt général (2 pages)	X	X	AP	X
<b>Equipements et activité</b>				
Q01 - Capacités d'accueil	X	X	X	X
Q02A - Activité réalisée	X	X	X	X
Q02C - Activités sociales et médico-sociales (équipement et activité)	X	X		X
Q03A - Plateau technique utilisé par l'établissement (équipement et activité)	X		X	X
Q03B - Plateau technique de l'établissement (fonctions médico-techniques)	X		X	X
Q03C - Plateau technique de l'établissement (personnel)	X		X	X
Q03D - Pharmacie	X		X	X
Q04 - Interruptions médicales et volontaires de grossesse	X		X	X
<b>Activités de soins soumises à autorisation</b>				
Q08 - Médecine (2 pages)	X		X	X
Q09 - Psychiatrie (2 pages)	X	X	X	X
Q10 - Traitement des grands brûlés	X		X	X
Q11 - Chirurgie cardiaque	X		X	X
Q12 - Neurochirurgie et neuroradiologie interventionnelle	X		X	X
Q13 - Médecine d'urgence (3 pages)	X		X	X
Q14A - Réanimation, soins intensifs spécialisés et surveillance continue (pédiatrie)	X		X	X
Q14B - Réanimation, soins intensifs spécialisés et surveillance continue (adultes)	X		X	X
Q15A - Traitement des affections cancéreuses par rayonnements ionisants de haute énergie	X		X	X
Q15B - Traitement des affections cancéreuses - hors radiothérapie	X		X	X
Q16 - Obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	X		X	X
Q17 - Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale	X	X	X	X
Q18 - Soins de suite et réadaptation (équipement et activité)	X	X	X	X
Q18B1 - Soins de suite et réadaptation (personnel)	X	X	X	X
<b>Effectifs et équivalent temps plein des personnels médicaux et non médicaux</b>				
Q20A - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - public (3 pages)	X	X	X	
Q20B - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - privé (3 pages)				X
Q21 - Personnels médicaux par groupe de disciplines d'équipement	X	X		X
Q22 - Internes et faisant fonction d'internes	X	X		X
Q23 - Sages-femmes et personnels non médicaux : effectif et ETP (2 pages)	X	X	X	X
Q24 - Sages-femmes et personnels non médicaux par groupes de disciplines d'équipement	X	X		X
Q25 - Emplois aidés	X	X		X
Q26 - Sages femmes et personnels non médicaux : intérimaires et libéraux	X	X	X	X

AP : AP-HP, HCL, AP-M

(\*) : pour les EJ ou ET de psychiatrie et de radiothérapie (groupes 05, 08 et 15)

## ID1 - Identification de l'entité interrogée

**Identification de l'entité interrogée** Téléphone : A0

N° FINESS de l'entité interrogée : B1  N° Siren ou N° Siret : C1  N° FINESS de l'entité juridique : D1

A1  
 Entité juridique  
 Etablissement

Raison sociale de l'entité interrogée : A2

Complément de raison sociale : A3

Complément de distribution : A4

**Adresse**

N° Voie A5  Type voie B5  Nom de la voie : C5

Lieu-dit ou Boîte Postale : A6

Code postal : A7  Libellé commune : B7

Commune INSEE A8  B8

Département A9  B9

Région A10  B10

Statut juridique A12  B12

Catégorie A13  B13

**L'entité juridique de rattachement de l'établissement a-t-elle changé par rapport à la précédente enquête ?** A14 oui  non

Si oui, indiquer le FINESS de l'entité juridique précédente : A15

**Réservé aux établissements privés**

L'entité juridique de rattachement de l'établissement interrogé est-elle filiale d'un groupe ? (A16) oui  non

Si oui, Numéro SIREN de la tête de groupe : A17

Raison sociale : A18

<p>A19</p> <p><b>Exécution du service public hospitalier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> PSPH par intégration (art. L 6161-6)</li> <li><input type="radio"/> Concession de serv. pub. (art. L 6161-9)</li> <li><input type="radio"/> Association au serv. pub. hospitalier</li> <li><input type="radio"/> N'assure pas le service public</li> </ul>	<p>A20</p> <p><b>Mode de fixation de tarif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Dotation globale</li> <li><input type="radio"/> Etablissement de santé sous OQN</li> <li><input type="radio"/> Tarif d'autorité</li> <li><input type="radio"/> Autres</li> </ul>	<p>A21</p> <p><b>Convention collective de rattachement des personnels non médicaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> 31 octobre 1951 (FEHAP)</li> <li><input type="radio"/> 29 juin 1998 (FNCLCC)</li> <li><input type="radio"/> Croix-Rouge (1986)</li> <li><input type="radio"/> 8 février 1957 (UCANSS)</li> <li><input type="radio"/> 18 avril 2002 (FHP)</li> <li><input type="radio"/> 26 février 1987 (MGEN)</li> <li><input type="radio"/> 12 juin 1975 (FNEMEA)</li> <li><input type="radio"/> Autres</li> <li><input type="radio"/> Sans</li> </ul>
<p><b>Si les informations ci-dessus sont erronées, veuillez compléter ces cadres :</b></p>		
<p>A19B</p> <p><b>Exécution du service public hospitalier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> PSPH par intégration (art. L 6161-6)</li> <li><input type="radio"/> Concession de serv. pub. (art. L 6161-9)</li> <li><input type="radio"/> Association au serv. pub. hospitalier</li> <li><input type="radio"/> N'assure pas le service public</li> </ul>	<p>A20B</p> <p><b>Mode de fixation de tarif (hors MCO)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Dotation globale</li> <li><input type="radio"/> Etablissement de santé sous OQN</li> <li><input type="radio"/> Tarif d'autorité</li> <li><input type="radio"/> Autres</li> </ul>	

## ID2 - Complément d'identification

**Autres structures installées dans l'établissement et dont les actes concernent les patients hospitalisés**  
(N° FINESS à renseigner s'il existe)

N° FINESS :	A1	<input type="text"/>	Raison sociale :	B1	<input type="text"/>
N° FINESS :	A2	<input type="text"/>	Raison sociale :	B2	<input type="text"/>
N° FINESS :	A3	<input type="text"/>	Raison sociale :	B3	<input type="text"/>
N° FINESS :	A4	<input type="text"/>	Raison sociale :	B4	<input type="text"/>
N° FINESS :	A5	<input type="text"/>	Raison sociale :	B5	<input type="text"/>
N° FINESS :	A6	<input type="text"/>	Raison sociale :	B6	<input type="text"/>
N° FINESS :	A7	<input type="text"/>	Raison sociale :	B7	<input type="text"/>

**Responsable SAE**

A8  M.  
 Mme  
 Melle

Nom  
B8

n° téléphone : A9  N° de poste : B9

n° Fax : A10

e\_mail : A11

**Modification de l'entité juridique**

Y-a-t-il eu, pendant l'exercice, une modification de l'entité juridique, par rapport à l'exercice précédent ?

A12 oui  non

- Si oui, quel est le type d'opération à l'origine de la modification ?

création A13

fusion A14

scission A15

- Indiquer les FINESS des établissements concernés (remplissage en ligne)

pour une fusion A16  B10  C5

pour une scission A17  B11  C6

**Déclaration annuelle de données sociales (DADS)**

Lors de votre déclaration annuelle de données sociales 2010, quel(s) identifiant(s) avez-vous utilisé(s) ?

N° Siren : C1

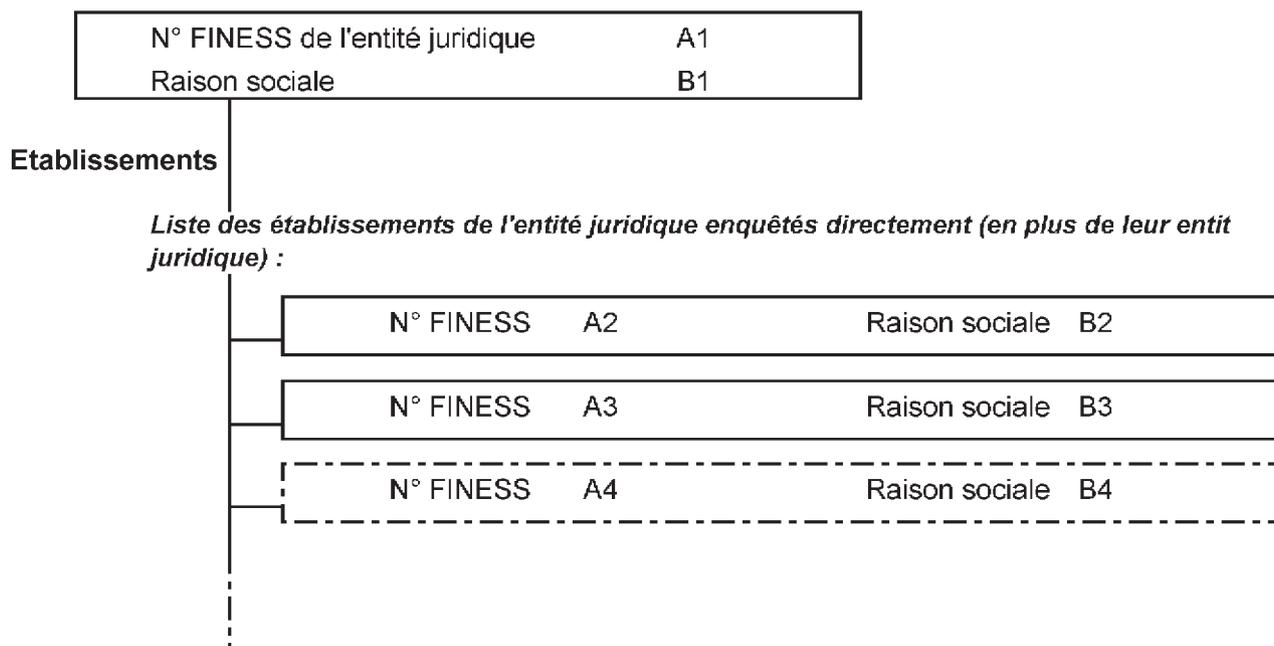
N° Siret : C2

N° Siret : C3

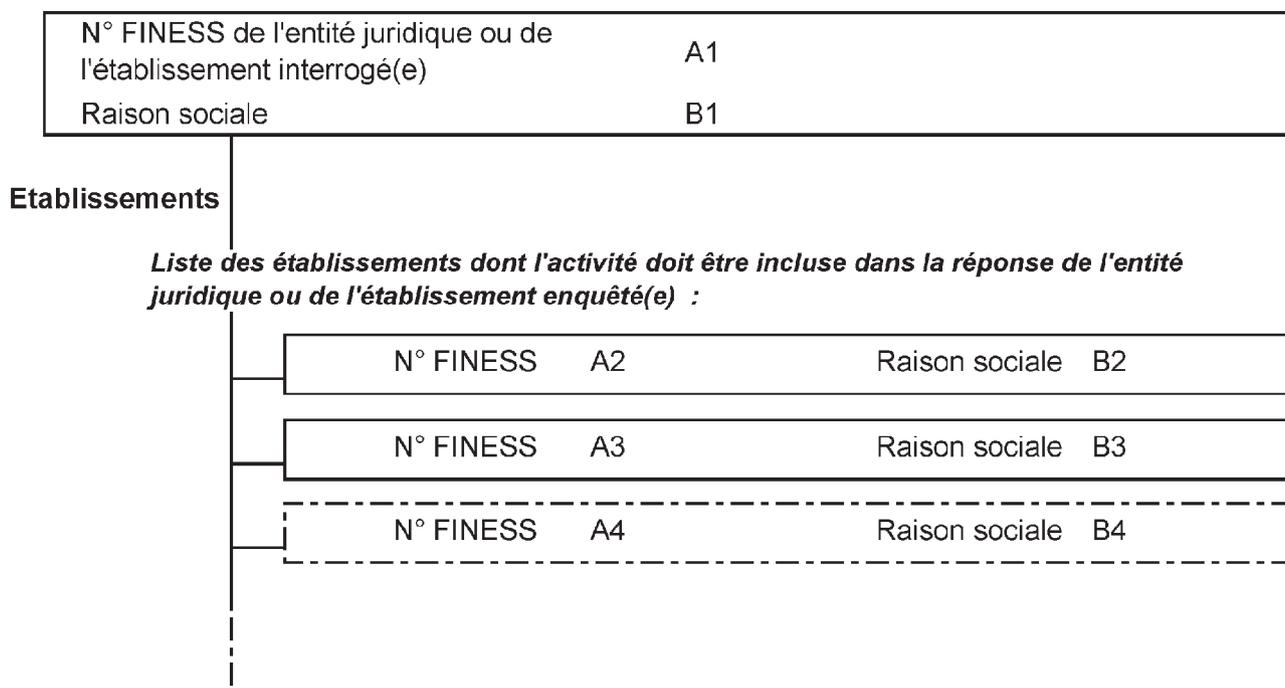
N° Siret : C4

Avez-vous utilisé plus de 3 numéros Siret? D1  oui  non

## ST - Structure de l'interrogation (MCO-dialyse)



## STB - Structure de l'interrogation (psychiatrie - radiothérapie)



## ORG - Organisation et coopération

### Organisation des services logistiques

Situation en décembre de l'année

(*)		réalisé en interne		participe à un SIH		sous-traité à l'extérieur		prestataire pour l'extérieur		Autre	
		A		B		C		D		E	
Restauration (ou distribution des repas)	1	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Blanchisserie	2	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Nettoyage	3	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Informatique	4	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

(\*) cocher, plusieurs réponses possibles pour chaque fonction

### Modalités de coopération

<i>- Accord d'association entre établissements publics et privés (L 6161-8) :</i>			
Nombre d'établissements :	A15	<input style="width: 40px;" type="text"/>	Thème (1)
			B15 <input style="width: 40px;" type="text"/>
<i>- Fédération médicale inter-hospitalière :</i>		Nombre de fédérations :	A16 <input style="width: 40px;" type="text"/>
<i>- Groupement de coopération sanitaire (GCS)</i>		Nombre de groupements :	A17 <input style="width: 40px;" type="text"/>

(1) inscrire le thème principal; liste de codes, voir cahier des nomenclatures

**PN - Suivi des politiques nationales et missions d'intérêt général (page 1/2)**

**1. Procédure de recueil de la satisfaction des patients**

Nombre de patients interrogés sur leur satisfaction (questionnaires ou interviews) :	A1
Nombre de patients (ou familles) vus par le médiateur médecin ou non médecin :	A2

**2. Information médicale**

Personnel non médical affecté au département d'information médicale (en ETP) :	A11
Médecins (hors internes) intervenant au DIM (en ETP) :	A12
Le traitement des données du PMSI est-il réalisé à l'extérieur de l'établissement ?	A72 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Organisation du codage et de la saisie</b>	
L'organisation en place ou prévue est-elle de type décentralisée dans les services de soins ?	PMSI-MCO <input type="checkbox"/> A73 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> PMSI-SSR <input type="checkbox"/> A75 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
	PMSI-HAD <input type="checkbox"/> A74 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> RIM-P <input type="checkbox"/> A76 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

**3. Lutte contre les infections nosocomiales (inclure les unités dites d'hygiène hospitalière)**

Personnel dont l'activité est spécifiquement consacrée à la lutte contre les infections nosocomiales :	
Personnel non médical (en ETP) :	A13
Médecins et Pharmaciens hors internes (en ETP) :	A30
Nombre d'heures de formation suivies par le personnel médical, pharmaceutique et non médical dans le cadre de la lutte contre les infections nosocomiales :	A77
Nombre d'antibiotiques (molécules) gérés en prescription, dispensation à délivrance nominative :	A15

**4. Lutte contre la douleur et développement des soins palliatifs**

Nombre d'heures de formation suivies par le personnel médical et non médical dans le cadre de la lutte contre la douleur et des soins palliatifs :	A16
<b>Douleur chronique</b>	
L'établissement dispose-t-il d'une structure de prise en charge de la douleur chronique identifiée par l'ARS ?	A32 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Nombre de consultations externes de prise en charge de la douleur chronique réalisées dans cette structure :	A86
Nombre de nouveaux patients pris en charge dans cette structure dans l'année :	A33
Existe-t-il une équipe mobile de prise en charge de la douleur ?	A35 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Existe-t-il une équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) au sein de l'établissement?</b>	
Si oui, nombre total d'interventions physiques de l'EMSP :	A19 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<i>Dont : au sein d'établissements sanitaires (y compris USLD):</i>	A78
<i>Dont : au sein d'établissements médico-sociaux (y compris EHPAD):</i>	A79
<i>Dont : au domicile des patients</i>	A80
Nombre de patients pour lesquels il y a eu une intervention (physique ou téléphonique) de l'EMSP dans l'année :	A81
Si oui, si l'établissement ne dispose pas d'une équipe mobile de soins palliatifs, est-il conventionné avec l'EMSP d'un autre établissement de santé?	A21
Si oui, combien de fois cette EMSP est-elle intervenue (avec déplacement physique) dans l'année?	A20 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
	A82
<b>Existe-t-il une unité de soins palliatifs (USP) au sein de l'établissement?</b>	
- Classification de l'USP	A22 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
- Nombre de lits de au sein de l'USP :	A83 <input type="radio"/> MCO <input type="radio"/> SSR <input type="radio"/> Autres
- Nombre de nouveaux patients pris en charge dans l'unité, dans l'année :	A23
	A36
<b>Existe-t-il des lits identifiés soins palliatifs (LISP) au sein des services de soins ?</b>	
- Nombre de lits LISP (hors Unité de Soins Palliatifs) :	A37 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<i>Dont : nombre de LISP dans des services de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)</i>	A38
<i>Dont : nombre de LISP dans des services pédiatriques</i>	A84
- Nombre de nouveaux patients pris en charge dans ces lits (LISP) dans l'année :	A85
	A39

**5. Accueil des personnes en situation de précarité (Etablissements publics et PSPH)**

Nombre de permanences (structures d'accueil) d'accès aux soins de santé (PASS) ?	A27
--	-----

## PN - Suivi des politiques nationales et missions d'intérêt général (page 2/2)

### 6. Mission particulière au titre de la prise en charge sanitaire des personnes détenues

L'établissement hospitalier a-t-il une unité de consultation et de soins ambulatoires (UCSA) ?	A40 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Nombre de consultations somatiques réalisées dans ce cadre par l'UCSA :	A41
- Nombre de patients (file active) :	A42
L'établissement hospitalier a-t-il, dans un service de soins somatiques, une ou plusieurs chambres sécurisées pour l'hospitalisation des personnes détenues ?	A43 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
L'établissement hospitalier a-t-il une unité hospitalière sécurisée interrégionale (UHSI) ?	A44 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
L'établissement a-t-il un service médico-psychologique régional (SMPR) ?	A45 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

### 7 - Prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées

Avez-vous un centre mémoire de ressources et de recherche ?	A46 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, file active pour l'activité de consultation mémoire (CM) :	A47
nombre de nouveaux patients pour l'activité de consultation mémoire (CM) :	A48
file active pour l'activité de recours :	A49
nombre de nouveaux patients pour l'activité de recours :	A50

Avez-vous une consultation mémoire (CM) dans votre ou vos établissement(s) ?	A51 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, combien avez-vous de consultations mémoire ?	A52
La consultation est-elle labellisée ?	B53 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Date de labellisation* :	A53
<b>Pour les consultations labellisées :</b> <span style="float: right;">* format (jj/mm/aaaa)</span>	
File active (nombre de patients différents suivis dans l'année) :	A54
Nombre de nouveaux patients dans l'année :	A55
Existe-t-il un groupe de paroles aux aidants ?	A56 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Pour les consultations NON labellisées :</b>	
File active (nombre de patients différents suivis dans l'année) :	A57
Nombre de nouveaux patients dans l'année :	A58
Existe-t-il un groupe de paroles aux aidants ?	A59 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Personnels intervenant	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Personnel médical	1000	60				
dont gériatres		61				
dont neurologues	1120	62				
Personnel non médical		63				

Disposez-vous d'une unité cognitivo-comportementale identifiée en SSR ?	A64 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, nombre de lits identifiés :	A65
nombre d'admissions :	A66
nombre de journées réalisées :	A67

### 8 - Prise en charge des personnes en état végétatif chronique ou en état pauci-relationnel (EVC-EPR)

L'établissement dispose-t-il d'une unité de soins dédiée pour personnes en EVC-EPR ?	A68 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Nombre de lits de l'unité :	A69
Nombre de nouveaux patients entrés dans l'unité, dans l'année :	A70
Cette unité est-elle adossée à un service de SSR ?	A71 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

**Q01 - Capacités d'accueil  
(pour toutes les entités interrogées : entités juridiques ou établissements publics, établissements privés)**

Nombre de lits ou de places ou de journées exploitables	code discipline	2110	2120	2130	Total MCO (champ calculé)	Psychiatrie		Total psychiatrie (champ calculé)	Soins de suite et de réadaptation	Soins de longue durée	Autres disciplines de la section hôpital	Total section hôpital (champ calculé)
		A	B	C	D	Psychiatrie générale	Psychiatrie infanto- juvénile	M	N	K	L	O
		2110	2120	2130	2100	220A	220B	2200	2400	2500	2600	2000

**Hospitalisation complète (hors hospitalisation de semaine)**

Hosp. complète	Lits	1										
	Journées exploitables	2										

**Hospitalisation de semaine (si unité individualisée)**

Hosp. semaine	Lits	3										
	Journées exploitables	4										

**Alternatives à l'hospitalisation complète**

Anesthésie ou chirurgie ambulatoires	Places	5										
Hosp. jour	Places	7										
Hosp. nuit	Places	9										
HAD	Places	11										

Les données concernant l'accueil en structures extra-hospitalières en psychiatrie sont maintenant intégrées au Q09 - PSYCHIATRIE

**Q02A - Activité réalisée  
(pour toutes les entités interrogées : entités juridiques ou établissements publics, établissements privés)**

Nombre d'entrées, venues, journées, consultations et séances	code discipline	Médecine		Chirurgie		Gynécologie Obstétrique		Total MCO (champ calculé)		Psychiatrie			Total psychiatrie (champ calculé)		Soins de suite et de réadaptation		Soins de longue durée		Autres disciplines de la section hôpital		Total section hôpital (champ calculé)				
		A	2110	B	2120	C	2130	D	2100	P	220A	Psychiatrie générale	Q	220B	Psychiatrie infanto-juvénile	M	2200	N	2400	K	2500	L	2600	O	2000

**Hospitalisation complète (hors hospitalisation de semaine)**

Hosp. complète	1																									
entrées totales	3																									

Hosp. Semaine	4																									
entrées totales	6																									

**Alternatives à l'hospitalisation complète : nombre de venues, séances ou journées de prise en charge**

7	Anesthésie ou chirurgie ambulatoires																									
8	Hospitalisation de jour hors chimiothérapie																									
9	Hospitalisation de nuit																									
22	Séances de chimiothérapie																									
23	Séances de radiothérapie																									
24	Séances d'hémodialyse																									
25	Séances de transfusion sanguine																									
10	Autres traitements et cures ambulatoires																									
11	Hospitalisation à domicile en journées																									

**Consultations**

12	Consultations, soins externes																									
13	Consultations dentaires et soins dentaires																									

**Accueil des urgences : nombre de passages**

14	Accueil des urgences																									
----	----------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les données concernant l'accueil en structures extra-hospitalières en psychiatrie sont maintenant intégrées au Q09 - PSYCHIATRIE

**Q02C - Activités sociales ou médico-sociales (équipement et activité)**

	Hébergement pour personnes âgées							Total hébergement pour personnes âgées <b>(champ calculé)</b>	Autres disciplines sociales et médico-sociales	Total disciplines sociales et médico-sociales <b>(champ calculé)</b>	
	Hébergement pour personnes âgées				Hébergement temporaire pour personnes âgées	F	E				G
	Section de cure médicale ou EHPAD non sanitaire 311A <b>A</b>	Hébergement en chambres 311B <b>B</b>	Hébergement en logements-foyers 311C <b>C</b>	Hébergement en chambres 3120 <b>D</b>							
							3100	3200	3000		
	<b>1</b>										
Hébergement complet ou de semaine (TA 11, 17)	Nombre de lits										
	Nombre de journées réalisées										
	<b>3</b>										
	Nombre d'entrées totales										
Traitements et cures ambulatoires (TA 19)	<b>4</b>										
	Nombre de séances										
Consultations, soins externes (TA 07)	<b>5</b>										
	Nombre de consultations										
Autres types d'activité (TA 12 à 16, 18 et 25)	<b>6</b>										
	Nombre de lits ou places										
	<b>7</b>										
	Journées réalisées										

**Q03A - Plateau technique utilisé par l'établissement (équipement et activité)**

Equipements et activité du plateau technique	Nombre d'équipements présents dans l'établissement	O	Accessibles à d'autres	P	D	Activité réalisée pour l'entité (3)		Activité réalisée pour l'extérieur de l'entité (3)		Nombre d'exams radio. Interv. Thérapeutique	L	Délai moyen d'attente en OCTOBRE					
						Nombre d'exams	Nombre d'exams	H	K			M	N				
							E										
<i>Imagerie</i>																	
Scanner (1)			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>														
IRM (1)			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>														
Caméras à scintillation (1)			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>														
TEP / CDET (1)			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>														
Lithotripteur			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>														
Echographies Doppler			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>														
Radiologie non numérisée (4)			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>														
Radiologie numérisée (4)			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>														
Radiologie vasculaire (sans coronarographie) (4)			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>														
<i>Cardiologie</i>																	
Hémodynamique ou d'électro-physiologie avec amplificateur de luminance (4)			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>														
"Coronarographie" (4)			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>														
<i>Exploration fonctionnelle</i>																	
Salles dédiées			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>														
(1) Equipement matériel lourd soumis à autorisation																	
(3) Le terme "entité" s'entend comme l'entité juridique pour les établissements publics et comme l'établissement géographique pour les établissements privés																	
(4) Salles dédiées																	
<b>Sites anesthésiques et blocs opératoires</b>																	
	Nombre de salles dans l'établissement	O	Accessibles à d'autres	P	C	D	Nombre d'interventions	Activité réalisée sous anesthésie	Activité réalisée sans anesthésie	Nombre total d'interventions	Nombre de consultations préanesthésiques externes	Nombre d'interventions après 20 h et avant 8 h	Prélèvements d'organe				
Salles destinées aux actes sous anesthésie (5)			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>														
dont salles d'intervention chirurgicale			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>														
dont salles d'imagerie			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>														
Sites anesthésiques (6)			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>														
Salles de surveillance post interventionnelles			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>														
Postes de réveil			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>														

(5) Salle d'endoscopie, de radiologie interventionnelle, de curi-thérapie ou d'intervention chirurgicale, etc..  
(6) Lieu géographique regroupant une ou plusieurs salles où des actes anesthésiques sont effectués ; par exemple, un bloc opératoire de deux salles = un site

Q03B - Plateau technique de l'établissement (fonctions médico-techniques)

Fonctions médico-techniques : biologie médicale

	Nombre de B <sup>(1)</sup> produits par et pour l'établissement		Nombre de B <sup>(1)</sup> produits par d'autres établissements	Nombre de B <sup>(1)</sup> produits par d'autres établissements (sous-traitance)
	lors de consultations externes	sur malades hospitalisés <sup>(2)</sup>		
	A	B	C	D
7 Biochimie (dont l'immunoanalyse)				
8 Microbiologie (dont parasitologie, virologie, bactériologie et sérologies infectieuses et mycologie)				
9 Hématologie (immunohématologie, immunologie cellulaire et hémostase)				
10 Laboratoires spécialisés autres (dont génétique, toxicologie,...)				
11 Laboratoires polyvalents				

(2) en hospitalisation complète ou alternative ou passage aux urgences

(1) Le recueil ne porte pas sur les BHN  
Les cotations doivent être conformes à la NABM pour l'ensemble du tableau  
Ne pas coder les analyses de l'environnement (eau, air et surfaces)

	Nombre de P <sup>(1)</sup> produits par et pour l'établissement		Nombre de P <sup>(1)</sup> produits par d'autres établissements	Nombre de P <sup>(1)</sup> produits par d'autres établissements (sous-traitance)
	lors de consultations externes	sur malades hospitalisés <sup>(2)</sup>		
	A	B	C	D
5 Anatomopathologie				

(2) en hospitalisation complète ou alternative ou passage aux urgences

(1) Le recueil ne porte pas sur les PHN  
Les cotations doivent être conformes à la NGAP pour l'ensemble du tableau

Rééducation fonctionnelle (hors soins de suite et de réadaptation)

	Nombre d'interventions pour des patients en hospitalisation complète en soins de courte durée	Nombre de lettres-clés correspondantes (AMC ou AMK)
	A	B
6 Masseurs kinésithérapeutes		

### Q03C - Plateau technique (personnel)

Personnels intervenant	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	dont pers. MAD* (en ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)	Existence d'une garde 24h/24
			A	B	C	G	H	
<b>Secteur imagerie</b>								
Médecins d'imagerie	1000	1						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Blocs et activité anesthésique</b>								
Anesthésistes-réanimateurs	1030	2						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Explorations fonctionnelles</b>								
Médecins	1000	3						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

\* MAD : Mis à disposition

Secteur imagerie	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	dont pers. MAD* (en ETP)	Non salariés (effectif)	Non salariés (ETP)	Existence d'une garde 24h/24
			A	B	C	G	H	
Pers. d'encadrement du médico-tech.	4130	5						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Manipulateurs d'électroradiologie	4130	6						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Autres pers. du service d'imagerie		7						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Blocs et activité anesthésique</b>								
Pers. d'encadrement	2100	8						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Infirmiers anesthésistes	2310	9						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Infirmiers de bloc opératoire	2320	10						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Infirmiers non spécialisés	2200	11						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Autres personnels des blocs et services anesthésiques		12						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Explorations fonctionnelles</b>								
	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	dont pers. MAD* (en ETP)	Non salariés (effectif)	Non salariés (ETP)	Existence d'une garde 24h/24
			A	B	C	G	H	I
Infirmiers non spécialisés et autres personnels	n.s.	13						
<b>Biologie et Médecine de laboratoire</b>								
Personnels d'encadrement (tous laboratoires)	411A	14						
<b>Laboratoires d'anatomo-pathologie</b>								
Techniciens de laboratoires	411B	15						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Autres personnels laboratoires et biologie		16						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Laboratoires spécialisés (biochimie, microbiologie, immuno-hématologie)</b>								
Techniciens de laboratoires	411B	17						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Autres personnels laboratoires et biologie		18						
<b>Autres spécialités et laboratoires indifférenciés</b>								
Techniciens de laboratoires	411B	19						
Autres personnels laboratoires et biologie		20						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Rééducation fonctionnelle</b>								
Masseurs kinésithérapeutes	2130, 2410	21						
Autres personnels de rééducation		22						

**Q03D - Pharmacie**

**ORGANISATION AVEC L'EXTERIEUR**

La PUI fonctionne-t-elle dans le cadre d'un groupement?

A24 oui  non

Si oui, s'agit-il de :

A25  GCS  
 CHT  
 Autre

Donneur d'ordre d'activités

Sous-traitant d'activités

	Contrôle	Préparations	Achats	stérilisation	autres activités pharma.
	A	B	C	D	E
26	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>				
27	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>				

**DÉLIVRANCE**

La PUI dispose-t-elle d'un automate de délivrance nominative ?

A28 oui  non

La PUI bénéficie-t-elle d'une informatisation de la prescription jusqu'à l'administration ?

A29 oui  non

Nombre de lits bénéficiant d'une analyse pharmaceutique des ordonnances :

A30

Nombre de lits bénéficiant d'une délivrance nominative :

A31

Nombre de lignes de délivrance nominative de produits de santé (dispositifs médicaux et médicaments y compris médicaments sous ATU et médicaments en essais cliniques)

dont : 1) nombre de lignes de produits avec analyse de l'ordonnance

2) nombre de lignes de produits sans analyse de l'ordonnance

3) nombre de lignes de produits (médicaments et DM) avec traçabilité

A32

A33

A34

A4

Nombre d'ordonnances complètes analysées et validées par un pharmacien

A5

A défaut : Nombre de lignes d'ordonnance complètes analysées et validées par un pharmacien

A35

**PHARMACOTECHNIE**

Existe t-il une ou plusieurs unités centralisées de :

\* préparation des médicaments anticancéreux sous responsabilité pharmaceutique ?

\* préparation de nutrition parentérale sous responsabilité pharmaceutique ?

\* pour d'autres préparations injectables sous responsabilité pharmaceutique ?

A9 oui  non

A10 oui  non

A11 oui  non

Nombre d'unités de préparations stériles magistrales ou hospitalières

dont nombre d'unités de préparations stériles magistrales ou hospitalières de chimiothérapies anticancéreuses

dont nombre d'unités de préparations de médicaments anticancéreux réalisées en unités centralisées sous responsabilité pharmaceutique

dont nombre de préparations de médicaments anticancéreux destinées à d'autres établissements (la PUI est sous-traitante)

A6

A36

A12

A14

Nombre d'unités de préparations magistrales ou hospitalières non stériles

A7

Nombre de doses conditionnées et surconditionnées, de façon unitaire

A8

Nombre de contrôles des matières premières, produits de santé, produits finis et gaz médicaux

A37

Nombre de conditionnement (sous plis et containers) comportant des plateaux opératoires lavés, recomposés, conditionnés stérilisés pour les plateaux techniques (blocs et apparentés)

A17

Nombre de sets ou unitaires lavés, recomposés, conditionnés et stérilisés pour les plateaux techniques (blocs et apparentés)

A38

Nombre de sets ou unitaires lavés, recomposés, conditionnés et stérilisés pour les unités de soins

A39

Nombre d'unités de conditionnement textile conditionnés et stérilisés

A19

**LOGISTIQUE DES PRODUITS DE SANTE**

Nombre de lignes de produits de santé délivrés de façon globale

A1

Nombre de lignes de commande de produits de santé (tracés et non tracés) aux fournisseurs

A40

Nombre d'offres analysées et classées

A41

La PUI bénéficie-t-elle d'une informatisation de la gestion des stocks ?

A42 oui  non

La PUI bénéficie-t-elle d'une informatisation du processus de stérilisation ?

A43 oui  non

La PUI bénéficie-t-elle d'un lavage automatisé des bacs et chariots ?

A44 oui  non

La PUI assure-t-elle le transport (produits stérilisés, dispositifs médicaux et médicaments,...)

A45 oui  non

**PERSONNEL**

	Code	Salariés			Existence d'une garde 24h/24
		(effectif budgété)	(ETP rémunéré)	dont pers. MAD* (en ETP)	
		A	B	C	I
Pharmaciens (internes exclus)	3050	21			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
dont pharmaciens dédiés à l'activité de stérilisation	-	46			-
dont pharmaciens dédiés aux préparations de chimiothérapie anticancéreuse	-	47			-
Cadres de santé et cadres admin.	2120, 2130	48			-
Préparateurs en pharmacie, IDE et IBOD	4120	22			-
Autres personnel technique et médico technique et de soins (hors préparateurs)	-	23			-
Autres personnel administratif	-	49			-

\* MAD - Mis à disposition

**Q04 - Interruptions médicales et volontaires de grossesse**

Activité	Nombre			
	A1	A2	A3	A4
IVG pratiquées avant la fin de la DOUZIÈME semaine de grossesse	IVG instrumentales correspondant à une hospitalisation inférieure à 12 heures (forfait 1)	IVG instrumentales correspondant à une hospitalisation supérieure à 12 heures (forfait 2)	<b>Dont</b> : nombre de suppléments pour hospitalisations supérieures à 24 heures (forfait 3)	Délai moyen de prise en charge (en octobre)
IVG par mode médicamenteux	A4			
Nombre total d'IVG (calculé)	A6			B6
<b>Dont</b> : nombre d'IVG avec recours à l'anesthésie	A7			
nombre d'IVG pratiquées les onzième et douzième semaines de grossesse	A16			
Nombre de demandes d'IVG non prises en charge	A17			
Nombre d'IVG réalisées par les médecins de ville conventionnés avec l'établissement	A18			
Interruptions médicales de grossesse	A5			

Personnels intervenant pour les IVG	Code SAE	salariés (effectif) <b>A</b>	salariés (ETP) <b>B</b>	libéraux exclusifs (effectif) <b>E</b>	libéraux non exclusifs (effectif) <b>F</b>
Médecins (hors anesthésistes)	sauf 1030				
Anesthésistes réanimateurs	1030				

Sages-femmes	Code SAE	salariés (effectif)	salariés (ETP)	non salariés (effectif)	non salariés (ETP)
Infirmiers et personnels d'encadrement infirmiers	2800				
Aides soignants	2120, 2200, 2300				
Psychologues	2500				
Autres personnels	2710				
Assistants de service social	3120				

**Q08 - Médecine (page 1/2)**

**A - GERIATRIE**

1 - Existe t-il un service ou une unité de court séjour gériatrique dans l'établissement ?

	A1	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Nombre de lits	A2		
Nombre d'entrées	A49		

Personnels intervenant	Code SAE	Salariés (effectif) A	Salariés (ETP) B	Libéraux exclusifs (effectif) E	Libéraux non exclusifs (effectif) F		
						3	4
Personnel médical	1000						
dont gériatres							
Infirmiers	2210						
Aides-soignants	2510						
Ergothérapeutes	2460						
Masseurs kinésithérapeutes	2410						
Psychomotriciens	2470						
Assistants de service social	3120						

2 - Existe t-il une équipe mobile gériatrique dans l'établissement ?

	A11	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
--	-----	------------------------------	------------------------------

Personnels intervenant	Code SAE	Salariés (effectif) A	Salariés (ETP) B	Libéraux exclusifs (effectif) E	Libéraux non exclusifs (effectif) F
Personnel médical	1000				
Personnel non médical					

3 - Existe t-il un pôle d'évaluation gériatrique ?

	A14	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
--	-----	------------------------------	------------------------------

*Le pavé sur les consultations mémoire se trouve dorénavant dans le bordereau PN*

**Q08 - Médecine (page 2/2)**

**B - PEDIATRIE**

Existe-t-il un service ou une unité de court séjour pédiatrique dans l'établissement ?

Nombre de lits	A24	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Nombre d'entrées	A25		
	A26		

Personnels intervenant	Code SAE	Salariés (effectif)		Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
		A	B			
Personnel médical	1000	27				
dont pédiatres	1140	28				
Infirmiers non spécialisés	2210	29				
Puéricultrices	2340	30				
Auxiliaires de puériculture	2530	31				
Masseurs kinésithérapeutes	2410	32				
Psychologues	2710	33				
Educateurs de jeunes enfants		34				

Existe-t-il un accueil pédiatrique spécifique aux urgences ?

A35	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
-----	------------------------------	------------------------------

**C - ONCOLOGIE**

Existe-t-il un Comité de patients dans l'établissement ?

A36	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
-----	------------------------------	------------------------------

Existe-t-il un Centre de Coordination en Cancérologie interne à l'établissement ?

A37	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
-----	------------------------------	------------------------------

Existe-t-il un Centre de Coordination en Cancérologie externe à l'établissement ?

A38	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
-----	------------------------------	------------------------------

**D - ACCIDENTS VASCULAIRES CEREBRAUX (AVC)**

Existe-t-il une unité neurovasculaire dans l'établissement ?

A39	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
-----	------------------------------	------------------------------

S'agit-il une unité neuro-vasculaire de référence (UNVR) ?

A40	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
-----	------------------------------	------------------------------

Nombre de lits de l'unité neuro-vasculaire (UNV ou UNVR) :

A41	
-----	--

Nombre d'entrées dans l'unité (UNV ou UNVR)

A42	
-----	--

Existe-t-il une permanence médicale 24 h/24 pour la surveillance des AVC ?

A43	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
-----	------------------------------	------------------------------

Si non existe-t-il une astreinte médicale ?

A44	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
-----	------------------------------	------------------------------

Personnels intervenant	Code SAE	Salariés (effectif)		Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
		A	B			
Personnel médical	1000	45				
dont neurologues	1120	46				
Personnel non médical		47				

Si l'établissement n'a pas d'UNV ni d'UNVR, fait-il partie de la filière régionale de prise en charge des AVC ?

A48	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
-----	------------------------------	------------------------------

**Q09 - Psychiatrie (page 1/2)**

**Participation à la sectorisation psychiatrique :**

si oui : Nombre de secteurs de psychiatrie générale :  
Nombre de secteurs de psychiatrie infanto-juvénile :  
Nombre de dispositifs intersectoriels formalisés :

A0  oui  non

A1

A2

A3

Interventions en milieu pénitentiaire :  
Nombre de conseils de secteur :

A4  oui  non

A5

**CAPACITES D'ACCUEIL**

	Prises en charge à temps complet						Prises en charge à temps partiel			
	Nombre de lits ou places installés						Nombre de places			Nb de structures
	Hospitalisation à temps plein	Placement familial thérapeutique	Accueil en appartement thérapeutique	Accueil en centre de post cure	Accueil en centre de crise et structure d'accueil des urgences (*)	Hospitalisation à domicile	Hospitalisation de jour	Hospitalisation de nuit	Accueil en CATTP et ateliers thérapeutiques	
	A	B	C	D	E	F	H	I	J	
Psychiatrie générale										
Psychiatrie infanto-juvénile										
Psychiatrie en milieu pénitentiaire										
<b>Total psychiatrie (calculé)</b>	<b>6</b>									

(\*) hors présence psychiatrique à l'hôpital général

**ACTIVITE**

	Prises en charge à temps complet						Prises en charge à temps partiel			
	Nombre de journées						Nombre de venues (en équivalent journées)			
	Hospitalisation à temps plein	Placement familial thérapeutique	Accueil en appartement thérapeutique	Accueil en centre de post cure	Accueil en centre de crise et structure d'accueil des urgences (*)	Hospitalisation à domicile	Séjours thérapeutiques	Hospitalisation de jour	Accueil en CATTP et ateliers thérapeutiques	
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Psychiatrie générale										
Psychiatrie infanto-juvénile										
Psychiatrie en milieu pénitentiaire										
<b>Total psychiatrie (calculé)</b>	<b>11</b>									

(\*) hors présence psychiatrique à l'hôpital général

**PRISE EN CHARGE AMBULATOIRE**

	CAPACITES		ACTIVITE			
	Nombre de structures		Nombre d'actes, soins et interventions :			
	CMP ou unité de consultation du secteur	Structures ouvertes moins de 5 jours par semaine	CMP ou unité de consultation du secteur	à domicile ou en institution substitutive au domicile	en établissement social ou médico-social	en établissement médico-éducatif/PMI/en milieu scolaire
	A	C	E	F	G	H
Psychiatrie générale						
Psychiatrie infanto-juvénile						
Psychiatrie en milieu pénitentiaire						
<b>Total psychiatrie (calculé)</b>	<b>16</b>					

Q09 - Psychiatrie (page 2/2)

FILE ACTIVE

Nombre de patients vus au moins une fois dans l'année	File active totale	File active exclusivement ambulatoire	File active hospitalisée à temps plein dans l'année	Personnes présentes en hospitalisation temps plein depuis plus d'un an
	A	B	C	D
Psychiatrie générale	21			
Psychiatrie infanto-juvénile	22			
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	23			
<b>Total file active (sans double compte)</b>	<b>25</b>			

Mode d'hospitalisation

Mode d'hospitalisation	Nombre de patients	Nombre de mesures	Nombre de journées
	I	J	K
Hospitalisation libre	21		
Hospitalisation à la demande d'un tiers	22		
Hospitalisation d'office selon Art. L. 3213-1 et L. 3213-2	23		
Hospitalisation d'office selon Art. 122-1 du CPP et article L.3213-7 du CSP	24		
Hospitalisation d'office judiciaire selon l'article 706-135 du CPP	44		
Hospitalisation selon l'Art. D. 398 du CPP (détenus)	26		
Ordonnance Provisoire de Placement	25		

PERSONNE L

	PERSONNELS MEDICAUX				PERSONNELS des SERVICES de SOINS						
	Psychiatres salariés (effectifs)	Psychiatres libéraux (effectifs)	Médecins non psychiatres salariés (effectifs)	Médecins non psychiatres libéraux (effectifs)	Médecins non psychiatres libéraux (effectifs)	Infirmiers et cadres (ETP)	Aides-soignants (ETP)	Psychologues (ETP)	Personnels de rééducation (ETP)	Personnels éducatifs et sociaux (ETP)	
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
<b>Total personnel établissement</b>											
Psychiatrie générale	27										
Psychiatrie infanto-juvénile	28										
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	29										
<b>Total psychiatre (effectifs)</b>	<b>31</b>										
<b>Personnel exerçant en unité d'hospitalisation temps plein</b>											
Psychiatrie générale	32										
Psychiatrie infanto-juvénile	33										
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	34										
<b>Total psychiatrie (effectifs)</b>	<b>36</b>										

Nombre d'ETP de psychiatres budgétés

- L'établissement participe-t-il à un réseau de santé mentale correspondant au cahier des charges ?
- L'établissement participe-t-il aux urgences de l'hôpital général (décret du 22 mai 2006)?
- Existe-t-il une équipe mobile spécialisée (circulaire 521 du 23/11/2005) ?

Si oui : est-ce une équipe mobile précarité ?  
est-elle spécialisée dans la psychiatrie du sujet vieillissant ?  
est-elle spécialisée dans la prise en charge des adolescents ?

- Existe-t-il une unité spécialisée dans la psychiatrie du sujet vieillissant ?
- Existe-t-il une unité spécialisée dans la prise en charge des adolescents ?
- Existe-t-il une unité spécialisée dans la prise en charge des patients agités ou difficiles (UMD, UIMAP, UPID) ?

A37

A38 oui  non

A39 oui  non

A40 oui  non

A44 oui  non

A45 oui  non

A46 oui  non

A41 oui  non

A42 oui  non

A43 oui  non

**Q10 - Traitement des grands brûlés**

Equipement et plateau technique	Nombre de lits	Nombre d'admissions		Journées réalisées
		A	B	
Unité de réanimation protégée pour les grands brûlés (individualisée)	1			
Unité de traitement pour patients ne nécessitant pas de réanimation	2			
Nombre d'entrants "monoséjours"	A8			

Activité liée au traitement des grands brûlés	Nombre	
	A	
Interventions chirurgicales (KC) (exemple : excisions étendues ou greffes)	3	
Soins réalisés sous anesthésie (Kare) (pour les malades hospitalisés)	4	
Venues en anesthésie chirurgie ambulatoire liées au traitement des brûlures	5	
Consultations externes liées au traitement des brûlures	6	
Patients différents pris en charge dans l'année en hospitalisation complète ou partielle	7	

Personnels médical intervenant (unité de réa. ou de traitement)	code SAE		Saliariés (effectif)	Saliariés (ETP)	Libéraiés exclusifs (effectif)	Libéraiés non exclusifs (effectif)
Anesthésistes réanimateurs	1030	9				
Chirurgiens de chirurgie plastique et reconstructrice	2040	10				
Autres médecins		11				
<b>Personnels non médicaux</b>						
* intervenant dans l'unité de réanimation individualisée	code SAE		Saliariés (effectif)	Saliariés (ETP)	Non salariés (effectif)	Non salariés (ETP)
Personnels d'encadrement infirmiers	2120	12				
Infirmiers	2200, 2300	13				
Aides-soignants	2500	14				
Autres personnels des services de soins		15				

**\* intervenant dans l'unité de traitement chirurgical (hors réanimation)**

Personnels d'encadrement infirmiers	2120	16				
Infirmiers	2200, 2300	17				
Aides-soignants	2500	18				
Autres personnels des services de soins		19				

Existence d'une autorisation de conservation et utilisation de tissus

A20  oui  non

### Q11 - Chirurgie cardiaque et activités interventionnelles en cardiologie

Equipement et plateau technique		Nombre de lits dédiés	Nombre d'admissions	Nombre de journées réalisées	Nombre de patients ventilés plus de 48h
		A	B	C	D
Chirurgie cardiaque <sup>(1)</sup>	1				
Réanimation <sup>(1)</sup>	2				
Surveillance continue post-opératoire <sup>(1); (2)</sup>	3				
Unité de soins intensifs en cardiologie (USIC)	14				

(1) s'il en existe. Les lits seulement "affectés" (pouvant recevoir d'autres patients que ceux qui bénéficient d'une chirurgie cardiaque) ne doivent pas être comptabilisés ici.  
(2) il s'agit ici des lits de surveillance continue, et non des lits de réveil ou de réanimation

#### chirurgie cardiaque

Nombre de salles aseptiques dédiées	A4	
Nombre d'appareil de CEC dédiés	A5	
Nombre total d'interventions de chirurgie cardiaque	F4	
Nombre d'interventions sous CEC <sup>(4)</sup>	G4	
dont réalisées la nuit (20h-8h), les weekends et jours fériés	H4	

(4) Interventions à cœur battant ou CEC

#### Activités interventionnelles en cardiologie

Nombre de salles numérisées dédiées	A15	
Nombre de salles d'angiographie numérisée dédiées	A16	
Nombre total d'actes	A17	
dont actes de type 1 (rythmologie et stimulation multisites)	A18	
dont actes de type 2 (cardiopathies de l'enfant et éventuelles réinterventions à l'âge adulte)	A19	
dont actes de type 3 (autres cardiopathies de l'adulte dont angioplasties)	A20	

Nombre d'unités de coronarographie ou d'angioplastie avec lesquelles l'entité juridique a passé convention pour la prise en charge des urgences (stand by) :

A6	
----	--

#### Personnels intervenant dans les salles d'interventions dédiées à la chirurgie cardiaque et dans les activités interventionnelles en cardiologie

	code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Chirurgiens cardiaques <sup>(3)</sup>	2140	7				
Cardiologues	1040	21				
Radiologues	1160	22				
Pédiatres	1140	23				
Anesthésistes réanimateurs	1030	8				

(3) chirurgiens qualifiés au sens défini par le décret n° 91-78 du 16 janvier 1991 relatif aux activités de chirurgie cardiaque

	code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Non salariés (effectif)	Non salariés (ETP)
Personnels d'encadrement infirmiers	2120	9				
Infirmiers de bloc opératoire diplômés d'Etat	2320	10				
Infirmiers anesthésistes	2310	11				
Autres infirmiers	2200	12				
Electrophysiologistes		24				
Manipulateurs électroradiologie	4130	25				
Techniciens de CEC	4150	13				

**Q12 - Neurochirurgie et neuroradiologie interventionnelle**

Equipement		Nombre de lits	Nombre de places	Nombre de salles dédiées	
		A	D	A4	
Neurochirurgie	1				
Réanimation neurochirurgicale	2				
Surveillance continue postopératoire	3				
Neuroradiologie interventionnelle	15			A5	
Existence d'un dispositif de neuronavigation ?	6	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>			

Activité		Nombre d'admissions	Nombre de journées réalisées	Nombre de venues
		B	C	G
Neurochirurgie	1			
Réanimation neurochirurgicale	2			
Surveillance continue postopératoire	3			
Neuroradiologie interventionnelle	16			

Nombre d'interventions dans les salles dédiées :		Total	dont réalisées la nuit (entre 20h et 8h) les week-ends et jours fériés
		E	F
En neurochirurgie	4		
D'actes de neuroradiologie interventionnelle	5		

Personnel intervenant en neurochirurgie et en neuroradiologie interventionnelle (salles et lits)	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Neurochirurgiens	2060	7				
Neuroradiologues	1160	8				
Anesthésistes réanimateurs	1030	9				

	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	non salariés (effectif)	non salariés (ETP)
Infirmiers spécialisés et personnels d'encadrement infirmiers	2120 2300	10				
Infirmiers non spécialisés	2200	11				
Aides-soignants	2500	12				
Personnels de rééducation	2400	13				
Personnels médico-techniques	4100	14				

### Q13 - Médecine d'urgence (1/3)

Ce questionnaire ne concerne que les structures autorisées

#### A - TYPE D'AUTORISATION

Forme d'autorisation détenue par l'entité juridique (si établissement, forme détenue par l'entité juridique dont vous dépendez)

<input type="checkbox"/> A0	Structure des urgences	<input type="checkbox"/> B0	<input type="checkbox"/> C0	Etes-vous une structure des urgences saisonnière ?	<input type="checkbox"/> D0	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> A1	SMUR	<input type="checkbox"/> B1	<input type="checkbox"/> C1	Etes-vous un SMUR saisonnier ?	<input type="checkbox"/> D1	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
				Etes-vous une antenne ?	<input type="checkbox"/> A57	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
				Si oui, numéro Finess de l'EJ détentrice de l'autorisation :	<input type="checkbox"/> B4				
<input type="checkbox"/> A2	SAMU								

#### B - STRUCTURE DES URGENCES GENERALES

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées en octobre  
médecins :

<input type="checkbox"/> A58	
<input type="checkbox"/> A59	

IDE (infirmier diplômé d'état) :

UHCD			Nombre de lits	Nombre de RUM générés	Nombre de journées-lits	Nombre de journées
			A	B	C	D
Unité d'hospitalisation de courte durée	5					

Passages			Nombre	DONT hospitalisés en UHCD
			A	B
Nombre total de passages aux urgences dans l'année	6			
dont : nombre de passages de patients de moins de 18 ans	7			
dont : nombre de passages de patients de 75 ans ou plus	8			
dont : nombre total de passages au mois d'octobre	9			

Passages suivis d'une hospitalisation (au mois d'octobre)

			Nombre
			C
Orientation vers hospitalisation complète dans la même entité juridique	6		
Orientation vers hospitalisation complète dans une autre entité juridique	7		

Au sein de l'établissement, avez-vous une filière d'accueil et de soins spécifiques :

pédiatrique :  A10 oui  non

gériatrique :  A11 oui  non

#### C - STRUCTURE DES URGENCES PEDIATRIQUES

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées en octobre  
médecins :

<input type="checkbox"/> A60	
<input type="checkbox"/> A61	

IDE (infirmier diplômé d'état) :

UHCD			Nombre de lits	Nombre de RUM générés	Nombre de journées-lits	Nombre de journées
			A	B	C	D
Unité d'hospitalisation de courte durée	12					

Passages			Nombre	DONT hospitalisés en UHCD
			A	B
Nombre total de passages aux urgences dans l'année	13			
dont : nombre total de passages au mois d'octobre	14			

Passages suivis d'une hospitalisation (au mois d'octobre)

			Nombre
			C
Orientation vers hospitalisation complète dans la même entité juridique	13		
Orientation vers hospitalisation complète dans une autre entité juridique	14		

Q13 - Médecine d'urgence (2/3)

D - SMUR GENERAL

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées en octobre  
médecins : A62  
IDE (infirmier diplômé d'état) : A63

Ensemble des sorties des U.M.H. (Unité Mobile Hospitalière) - SMUR		Nombre
Sorties terrestres	Sorties terrestres primaires	A15
	Sorties terrestres secondaires	A16
Sorties aériennes	Sorties aériennes primaires	A17
	Sorties aériennes secondaires	A18
Sorties maritimes		A19

Sorties primaires (y compris maritimes)		Nombre
Total des sorties primaires non suivies de transport médicalisé		A20
Patients décédés		A21
Patients laissés sur place (refus d'évacuation)		A22
Patients traités sur place		A23
Patients transportés à l'hôpital par un moyen non médicalisé		A24
Total des patients transportés par le SMUR vers un établissement de soins (quel que soit le véhicule)		A25
Total des patients transportés vers l'établissement siège du SMUR		A26
Total des patients transportés d'emblée vers un autre établissement		A27

E - SMUR PEDIATRIQUE

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées en octobre  
médecins : A64  
IDE (infirmier diplômé d'état) : A65

Ensemble des sorties des U.M.H. (Unité Mobile Hospitalière) - SMUR		Nombre
Sorties terrestres	Sorties terrestres primaires	A28
	Sorties terrestres secondaires	A29
Sorties aériennes	Sorties aériennes primaires	A30
	Sorties aériennes secondaires	A31
Sorties maritimes		A32

Sorties primaires		Nombre
Total des sorties primaires non suivies de transport médicalisé		A33
Patients décédés		A34
Patients laissés sur place (refus d'évacuation)		A35
Patients traités sur place		A36
Patients transportés à l'hôpital par un moyen non médicalisé		A37
Total des patients transportés par le SMUR vers un établissement de soins (quel que soit le véhicule)		A38
Total des patients transportés vers l'établissement siège du SMUR		A39
Total des patients transportés d'emblée vers un autre établissement		A40

Types de véhicules utilisés

	Nombre B	moyens :		
		propres C	à disposition D	
Ambulances de secours et de soins d'urgence	23			
Autres ambulances et véhicules sanitaires légers	24			
Moyens aériens	25			
Moyens maritimes	26			

Types de véhicules utilisés

	Nombre B	moyens :		
		propres C	à disposition D	
Ambulances de secours et de soins d'urgence	36			
Autres ambulances et véhicules sanitaires légers	37			
Moyens aériens	38			
Moyens maritimes	39			







**Q15A - Traitement des affections cancéreuses par rayonnement ionisant de haute énergie**

N° \_\_\_\_\_ en cas de remplissage de ce bordereau par l'ÉI voir l'aide au remplissage

Identifiant du bordereau  
Numéro Finess de l'ET d'implantation

AO \_\_\_\_\_

Equipements	A	B	C	D	E	F	H
	Nombre	Nombre de passages en simulation (ou de dosimétrie)	Nombre de champs	Nombre de passages-machine	Nombre de séances sur malades hospitalisés	Nombre de séances sur malades ambulatoires	Equipement accessible à d'autres structures
1 Accélérateurs de radiothérapie							oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
2 Télécobalts							oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
3 Total							

Environnement technique	A	B	C
	Nombre	Nombre de passages en simulation (ou de dosimétrie)	Equipement accessible à d'autres structures
3 Simulateur			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
4 Simulation virtuelle 3D			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
5 Dosimétrie 2 D			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
6 Dosimétrie conformatométrie 3 D			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
7 Collimateurs multilames			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Curiothérapie	Nombre	Nombre d'applications de curiothérapie
8 Equipement de curiothérapie à bas débit avec projecteur de sources		
9 Equipement de curiothérapie à bas débit sans projecteur de sources		
10 Equipement de curiothérapie à haut débit de dose ou puisée		

Personnels intervenant	code SAE	A	B	F	G
		Saliariés (effectif)	Saliariés (ETP)	Libéraiés exclusifs (effectif)	Libéraiés non exclusifs (effectif)
Médecins radiothérapeutes	1170, 1200				
12 Radiophysicien	4140, 4150				
13 Manipulateurs d'électroradiologie	4130				
14 Autres personnels non médicaux de l'unité de radiothérapie					

**Q15B - Traitement des affections cancéreuses hors radiothérapie**

**Pour tous les établissements traitant les affections cancéreuses**

	Nombre
	<b>A</b>
Venues en chimiothérapie (malades ambulatoires)	<b>A1</b>
Nombre total de préparations de chimiothérapies délivrées	<b>A3</b>
File active des patients cancéreux hospitalisés dans l'année (HC et HP)	<b>A4</b>

**Pour les établissements traitant les affections cancéreuses dans des unités individualisées**

	Nombre	Nombre d'admissions	Journées réalisées
	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>
Lits protégés pour la curiethérapie	<b>5</b>		
Total des lits de traitement contre le cancer en hospitalisation complète (y compris curiethérapie)	<b>6</b>		
Allogreffes de moëlle Adultes	<b>7</b>		
Enfants	<b>8</b>		
Autogreffes Adultes	<b>9</b>		
Enfants	<b>10</b>		

File active des patients cancéreux suivis dans l'année (y compris les consultations)  
**pour les CLCC**

<b>11</b>
-----------

**Personnels intervenant dans l'(es) unité(s) d'hospitalisation individualisée(s) de cancérologie**

	code SAE	Saliariés (effectif)	Saliariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>E</b>	<b>F</b>
Médecins habilités en cancérologie	1130, 1000, 2000	<b>12</b>			
Infirmiers et personnels d'encadrement infirmiers	2120, 2200, 2300	<b>13</b>			
Aides-soignants	2500	<b>14</b>			
Autres personnels des services médicaux		<b>15</b>			

**Q16 - Obstétrique, néonatalogie et réanimation néonatale**

Référence : décret n°98-899 du 9.10.1998 relatif aux établissements de santé publics et privés pratiquant l'obstétrique, la néonatalogie ou la réanimation néonatale

**S'il y a plusieurs unités au sein d'un même établissement, remplir un bordereau par unité (mettre les unités dans l'ordre de l'année précédente)**

Identifiant du bordereau : N° \_\_\_\_\_

Nom de l'unité **A24** \_\_\_\_\_

Forme d'autorisation détenue (cocher une case)

<b>A0</b>	<input type="checkbox"/>	un centre périnatal de proximité ?
<b>B0</b>	<input type="checkbox"/>	une unité d'obstétrique seule (niveau 1) ?
<b>C0</b>	<input type="checkbox"/>	une unité d'obstétrique et unité de néonatalogie (niveau 2)
<b>D0</b>	<input type="checkbox"/>	une unité d'obstétrique, unité de néonatalogie et unité de réanimation néonatale (niveau 3) ?

Votre unité est-elle : \_\_\_\_\_

Equipement et activité	Obstétrique		Néonatalogie		dont soins intensifs aux nouveau-nés		Réanimation néonatale	
	A		B		C		D	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								

Nombre de nouveau-nés étant restés près de leur mère **D1** \_\_\_\_\_

Personnels intervenant	Code SAE	Salarisés (effectif)		Salarisés (ETP)		Libéraux exclusifs (effectif)		Libéraux non exclusifs (effectif)	
		A		B		E		F	
Sages-femmes intervenant au secteur de la naissance	2800								
Infirmier(e) spécialisé(e) en puériculture	2340								
Pédiatres	1140								
Gynéco-obstétriciens	2050								
Anesthésistes réanimateurs	1030								

**Q17 - Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale**

Code SAE	Nombre de générateurs		Nombre d'heures de fonctionnement hebdomadaire	Nombre de patients pris en charge la semaine du 15/10	dont nombre de nouveaux patients (de l'année)	Nombre de séances dans l'année
	A	B				
<b>HEMODIALYSE</b>						
112B	Adultes	1				
	Enfants	2				
1130		20				
112A		3				
1140		4				
1150	Adultes	5				
	Enfants	6				
<b>DIALYSE PERITONEALE</b>						
122B	Adultes	7				
	Enfants	8				
122A		9				
121C	Adultes	10				
	Enfants	11				
121A 121B	Adultes	12				
	Enfants	13				
<b>Autres techniques d'épuration extra-rénale</b>						
<b>Dialyses réservées pour vacanciers</b>						
		14				
		15				
<b>Personnels intervenant</b>						
Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)	
		A	B	E	F	
1000						
Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	non salariés (effectif)	non salariés (ETP)	
2120 2200, 2300						
17						
2500						
18						
4100						
19						
<b>Personnels intervenant</b>						
Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	non salariés (effectif)	non salariés (ETP)	
1000						
Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	non salariés (effectif)	non salariés (ETP)	
2120 2200, 2300						
17						
2500						
18						
4100						
19						
<b>Autres techniques d'épuration extra-rénale</b>						
<b>Dialyses réservées pour vacanciers</b>						
		14				
		15				
<b>Personnels intervenant</b>						
Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)	
		A	B	E	F	
1000						
Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	non salariés (effectif)	non salariés (ETP)	
2120 2200, 2300						
17						
2500						
18						
4100						
19						

**Q18 - Soins de suite et de réadaptation (activité et équipement)**

Identifiant du bordereau N° \_\_\_\_\_

Numéro Finess de l'ET AO \_\_\_\_\_

en cas de remplissage de ce bordereau par l'ET voir l'aide au remplissage

**Activité et équipement**

N° de ligne	SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION	Nombre de lits	Nombre d'admissions (HC)*	Nombre de journées réalisées (HC)*	Nombre de places (HP)*	Nombre de venues (HP)*	Nombre de séances de traitements et cures ambulatoires réalisées	Nombre de journées d'hospitalisation à domicile réalisées	File active des patients en hospitalisation (HC + HP)*	Nombre de visites à domicile pour l'adaptation au domicile
1	SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION ADULTE	A	B	C	D	E	F	G	H	I
2										
3	SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION ENFANT									

\*HC = Hospitalisation complète, y compris de semaine

\*HP = Hospitalisation à temps partiel, de jour et de nuit

**Autorisation**

Code activit é	Type de prise en charge autorisée dans l'établissement	A
4	50 Non spécialisée	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Spécialisée :		
5	51 affections de l'appareil locomoteur	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
6	52 affections du système nerveux	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
7	53 affections cardio-vasculaires	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
8	54 affections respiratoires	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
9	55 affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
10	56 affections onco-hématologiques	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
11	57 brûlés	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
12	58 conduites addictives	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
13	59 affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

**Plateau technique**

Type de plateau technique présent dans l'établissement	accès par convention dans un autre établissement	
	A	B
14 Kinésithérapie	0	0
15 Ergothérapie	0	0
16 Balnéothérapie	0	0
17 Atelier d'ajustement d'aides techniques	0	0
18 Atelier d'appareillage et de confection de prothèses	0	0
19 Laboratoire d'analyse du mouvement	0	0
20 Electromyographie-électroencéphalographie	0	0
21 Laboratoire d'urodynamique	0	0
22 Explorations pneumologiques	0	0

**Q18B1 - Soins de suite et réadaptation (personnel)**

Identifiant du bordereau  
Numéro Finess de l'ET

N°

AO

en cas de remplissage de ce bordereau par l'EJ voir l'aide au remplissage

Personnels intervenants (1) Personnels médicaux	code SAE	N° ligne	Salariés (effectif)		Libéraux non exclusifs (effectif)	
			A	B	E	F
Médecins généralistes (hors gériatres)	1010 (hors Gériatre)	1				
Gériatres	-	2				
Cardiologues	1040	3				
Endocrinologues, maladies métaboliques	1070	4				
Neurologues	1120	5				
Pédiatres	1140	6				
Pneumologues	1150	7				
Médecins de médecine physique et réadaptation	1180	8				
Rhumatologues	1190	9				
Hématologues	-	26				
Psychiatres	3020	10				
Autres spécialités médicales	-	11				
Personnels non médicaux	code SAE	N° ligne	Salariés (effectif)		non salariés (effectif)	
Personnels infirmiers (y compris encadrement)	2120, 2200 et 2300	12				
Masseurs kinésithérapeutes (y compris encadrement)	2130, 2410	13				
Orthophonistes	2430	14				
Diététiciens	2450	15				
Ergothérapeutes	2460	16				
Psychomotriciens	2470	17				
Aides soignants	2500	18				
Psychologues	2710	19				
Assistants de service social	3120	20				
Personnels éducatifs	3100 hors 3120 et non diplômés	21				
Autres personnels de rééducation ou de réadaptation	-	22				

(1) ne comptabiliser ici que les personnels affectés aux patients admis en SSR (ne pas comptabiliser leur activité réalisée au profit de patients hospitalisés en soins de courte durée)

## Q20A - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - public

### 1. Effectif selon le temps de travail, la spécialité exercée et le sexe

Code		Effectif des personnels (y compris attachés, hors libéraux)					
		Effectif des personnels temps plein		Effectif des personnels temps partiel		Effectif des praticiens libéraux	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>MEDECINE GENERALE</b>							
Médecine générale	1010	1					
<b>SPECIALITES MEDICALES</b>		<b>1000</b>					
Anatomie et cytologie pathologiques	1020	2					
Anesthésie - Réanimation	1030	3					
Cardiologie et maladies vasculaires	1040	4					
Cancérologie	1130	5					
Dermatologie - Vénérologie	1050	6					
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070	7					
Gastro entérologie et hépatologie	1090	8					
Médecine Interne	1100	9					
Médecine nucléaire	1210	10					
Médecine physique et de réadaptation	1180	11					
Néphrologie	1110	12					
Neurologie	1120	13					
Pédiatrie	1140	14					
Pneumologie	1150	15					
Radiologie	1160	16					
Radiothérapie	1170	17					
Réanimation médicale	1031	18					
Rhumatologie	1190	19					
Autres spécialités médicales	1200	20					
<b>SPECIALITES CHIRURGICALES</b>		<b>2000</b>					
Chirurgie générale	2010	21					
Chirurgie digestive	2120	22					
Chirurgie vasculaire	2130	23					
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020	24					
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030	25					
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040	26					
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140	27					
Gynécologie - Obstétrique	2050	28					
Neuro-chirurgie	2060	29					
Chirurgie infantile	2150	30					
Ophthalmologie	2070	31					
Oto-Rhino-laryngologie	2080	32					
Chirurgie urologique	2100	33					
Autres spécialités chirurgicales	2110	34					
<b>AUTRES DISCIPLINES</b>		<b>3000</b>					
Biologie médicale	3010	35					
Psychiatrie	3020	36					
Odontologie	3030	37					
Pharmaciens	3050	38					
Santé publique (y compris DIM)	3040	39					
Médecins du travail	3060	40					
Autres	3070	41					
<b>TOTAL PERSONNEL MEDICAL</b>	9999	<b>42</b>					

**Q20A - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - public**

**2. ETP selon le statut, la spécialité exercée et le sexe**

	Code		ETP total des personnels		ETP des hospitalo-universitaires titulaires	ETP des praticiens hospitaliers	ETP des assistants	ETP des hospitaliers universitaires non titulaires	ETP des attachés	ETP des autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	
			Hommes	Femmes							
<b>MEDECINE GENERALE</b>											
			<b>E</b>	<b>F</b>	<b>G</b>	<b>H</b>	<b>I</b>	<b>J</b>	<b>K</b>	<b>L</b>	
Médecine générale	1010	1									
<b>SPECIALITES MEDICALES (1000)</b>											
Anatomie et cytologie pathologiques	1020	2									
Anesthésie - Réanimation	1030	3									
Cardiologie et maladies vasculaires	1040	4									
Cancerologie	1130	5									
Dermatologie - Vénérologie	1050	6									
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070	7									
Gastro-entérologie et hépatologie	1090	8									
Médecine Interne	1100	9									
Médecine nucléaire	1210	10									
Médecine physique et de réadaptation	1180	11									
Néphrologie	1110	12									
Neurologie	1120	13									
Pédiatrie	1140	14									
Pneumologie	1150	15									
Radiologie	1160	16									
Radiothérapie	1170	17									
Réanimation médicale	1031	18									
Rhumatologie	1190	19									
Autres spécialités Médicales	1200	20									
<b>SPECIALITES CHIRURGICALES (2000)</b>											
Chirurgie générale	2010	21									
Chirurgie digestive	2120	22									
Chirurgie vasculaire	2130	23									
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020	24									
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030	25									
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040	26									
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140	27									
Gynécologie - Obstétrique	2050	28									
Neuro-chirurgie	2060	29									
Chirurgie infantile	2150	30									
Ophthalmologie	2070	31									
Oto-rhino-laryngologie	2080	32									
Chirurgie urologique	2100	33									
Autres spécialités chirurgicales	2110	34									
<b>AUTRES DISCIPLINES (3000)</b>											
Biologie médicale	3010	35									
Psychiatrie	3020	36									
Odontologie	3030	37									
Pharmaciens	3050	38									
Santé publique (y compris DIM)	3040	39									
Médecins du travail	3060	40									
Autres	3070	41									
<b>TOTAL Personnel médical</b>	<b>9999</b>	<b>42</b>									
<b>TOTAL ETP budgétés</b>	<b>A43</b>		<b>TOTAL ETP rémunéré mis à disposition dans le cadre de coopérations</b>					<b>A44</b>			

**Q20A - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - public**

**3 . Totaux**

	Code	Effectif des personnels (y compris attachés, hors libéraux)			ETP total des personnels	Effectif des praticiens libéraux
		TOTAL temps plein	TOTAL temps partiel	Effectif total des personnels		
<b>MEDECINE GENERALE</b>						
		O	P	Q	R	T
Médecine générale	1010	1				
<b>SPECIALITES MEDICALES</b>	1000					
Anatomie et cytologie pathologiques	1020	2				
Anesthésie - Réanimation	1030	3				
Cardiologie et maladies vasculaires	1040	4				
Cancérologie	1130	5				
Dermatologie - Vénérologie	1050	6				
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070	7				
Gastro entérologie et hépatologie	1090	8				
Médecine Interne	1100	9				
Médecine nucléaire	1210	10				
Médecine physique et de réadaptation	1180	11				
Néphrologie	1110	12				
Neurologie	1120	13				
Pédiatrie	1140	14				
Pneumologie	1150	15				
Radiologie	1160	16				
Radiothérapie	1170	17				
Réanimation médicale	1031	18				
Rhumatologie	1190	19				
Autres spécialités médicales	1200	20				
<b>SPECIALITES CHIRURGICALES</b>	2000					
Chirurgie générale	2010	21				
Chirurgie digestive	2120	22				
Chirurgie vasculaire	2130	23				
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020	24				
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030	25				
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040	26				
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140	27				
Gynécologie - Obstétrique	2050	28				
Neuro-chirurgie	2060	29				
Chirurgie infantile	2150	30				
Ophthalmologie	2070	31				
Oto-rhino-laryngologie	2080	32				
Chirurgie urologique	2100	33				
Autres spécialités chirurgicales	2110	34				
<b>AUTRES DISCIPLINES</b>	3000					
Biologie médicale	3010	35				
Psychiatrie	3020	36				
Odontologie	3030	37				
Pharmaciens	3050	38				
Santé publique (y compris DIM)	3040	39				
Médecins du travail	3060	40				
Autres	3070	41				
<b>TOTAL PERSONNEL MEDICAL</b>	9999	42				

**Q20B - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - privé**

**1. Effectif et ETP des praticiens salariés selon la spécialité exercée et le sexe**

ACTIVITE EXERCÉE	Code	Effectif des praticiens salariés temps plein		Effectif des praticiens salariés temps partiel		ETP des praticiens salariés	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>MEDECINE GENERALE</b>							
Médecine générale	1010	1					
<b>SPECIALITES MEDICALES</b>	1000						
Anatomie et cytologie pathologiques	1020	2					
Anesthésie - Réanimation	1030	3					
Cardiologie et maladies vasculaires	1040	4					
Cancerologie	1130	5					
Dermatologie - Vénérologie	1050	6					
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070	7					
Gastro-entérologie et hépatologie	1090	8					
Médecine Interne	1100	9					
Médecine nucléaire	1210	10					
Médecine physique et de réadaptation	1180	11					
Néphrologie	1110	12					
Neurologie	1120	13					
Podiatrie	1140	14					
Pneumologie	1150	15					
Radiologie	1160	16					
Radiothérapie	1170	17					
Réanimation médicale	1031	18					
Rhumatologie	1190	19					
Autres spécialités médicales	1200	20					
<b>SPECIALITES CHIRURGICALES</b>	2000						
Chirurgie générale	2010	21					
Chirurgie digestive	2120	22					
Chirurgie vasculaire	2130	23					
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020	24					
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030	25					
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040	26					
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140	27					
Gynécologie - Obstétrique	2050	28					
Neuro-chirurgie	2060	29					
Chirurgie infantile	2150	30					
Ophthalmologie	2070	31					
Oto-rhino-laryngologie	2080	32					
Chirurgie urologique	2100	33					
Autres spécialités chirurgicales	2110	34					
<b>AUTRES DISCIPLINES</b>	3000						
Biologie médicale	3010	35					
Psychiatrie	3020	36					
Otologie	3030	37					
Pharmaciens	3050	38					
Santé publique (y compris DIM)	3040	39					
Médecine du travail	3060	40					
Autres	3070	41					
<b>TOTAL PERSONNEL MEDICAL</b>	9999	42					
<b>Total ETP budgétés</b>	A43						
<b>Total ETP rémunéré mis à disposition dans le cadre de coopérations</b>	A44						

**Q20B - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - privé**

**2 . Praticiens libéraux selon la spécialité exercée et le sexe**

ACTIVITE EXERCEE	Code	Praticiens libéraux exclusifs temps plein		Praticiens libéraux exclusifs temps partiel		Praticiens libéraux non exclusifs	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>MEDECINE GENERALE</b>							
Médecine générale	101C	1					
<b>SPECIALITES MEDICALES</b>							
Anatomie et cytologie pathologiques	102C	2					
Anesthésie - Réanimation	103C	3					
Cardiologie et maladies vasculaires	104C	4					
Cancérologie	113C	5					
Dermatologie - Vénérologie	105C	6					
Endocrinologie et maladies métaboliques	107C	7					
Gastro entérologie et hépatologie	109C	8					
Médecine Interne	110C	9					
Médecine nucléaire	121C	10					
Médecine physique et de réadaptation	118C	11					
Néphrologie	111C	12					
Neurologie	112C	13					
Pédiatrie	114C	14					
Pneumologie	116C	15					
Radiologie	116C	16					
Radiothérapie	117C	17					
Réanimation médicale	1031	18					
Rhumatologie	119C	19					
Autres spécialités médicales	120C	20					
<b>SPECIALITES CHIRURGICALES</b>							
Chirurgie générale	201C	21					
Chirurgie digestive	212C	22					
Chirurgie vasculaire	213C	23					
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	202C	24					
Chirurgie orthopédique et traumatologique	203C	25					
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	204C	26					
Chirurgie thoracique et cardiaque	214C	27					
Gynécologie - Obstétrique	206C	28					
Neuro-chirurgie	206C	29					
Chirurgie infantile	215C	30					
Ophthalmologie	207C	31					
Oto-rhino-laryngologie	208C	32					
Chirurgie urologique	210C	33					
Autres spécialités chirurgicales	211C	34					
<b>AUTRES DISCIPLINES</b>							
Biologie médicale	301C	35					
Psychiatrie	302C	36					
Odontologie	303C	37					
Pharmaciens	305C	38					
Santé publique (y compris DIM)	304C	39					
Médecins du travail	306C	40					
Autres	307C	41					
<b>TOTAL PERSONNEL MEDICAL</b>	9999	<b>42</b>					

**Q20B - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - privé**  
**3 . Totaux**

Code	Description	Effectif des praticiens salariés temps plein		Effectif des praticiens salariés temps partiel		Effectif total des praticiens salariés		Praticiens libéraux exclusifs temps plein		Praticiens libéraux exclusifs temps partiel		Praticiens libéraux exclusifs (ensemble)		Praticiens libéraux non exclusifs	
		M	N	O	P	Q	R	S	T						
<b>ACTIVITE EXERCÉE</b>															
<b>MEDICINE GENERALE</b>															
1010	Médecine générale														
1000	<b>SPECIALITES MEDICALES</b>														
1020	Anatomie et cytologie pathologiques														
1030	Anesthésie - Réanimation														
1040	Cardiologie et maladies vasculaires														
1130	Cancérologie														
1050	Dermatologie - Vénérologie														
1070	Endocrinologie et maladies métaboliques														
1090	Gastro entérologie et hépatologie														
1100	Médecine Interne														
1210	Médecine nucléaire														
1180	Médecine physique et de réadaptation														
1110	Néphrologie														
1120	Neurologie														
1140	Pédiatrie														
1150	Pneumologie														
1160	Radiologie														
1170	Radiothérapie														
1031	Réanimation médicale														
1190	Rhumatologie														
1200	Autres spécialités médicales														
2000	<b>SPECIALITES CHIRURGICALES</b>														
2010	Chirurgie générale														
2120	Chirurgie digestive														
2130	Chirurgie vasculaire														
2020	Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie														
2030	Chirurgie orthopédique et traumatologique														
2040	Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique														
2140	Chirurgie thoracique et cardiaque														
2050	Gynécologie - Obstétrique														
2060	Neuro-chirurgie														
2150	Chirurgie infantile														
2070	Ophthalmologie														
2080	Oto-rhino-laryngologie														
2100	Chirurgie urologique														
2110	Autres spécialités chirurgicales														
3000	<b>AUTRES DISCIPLINES</b>														
3010	Biologie médicale														
3020	Psychiatrie														
3030	Odontologie														
3050	Pharmaciens														
3040	Santé publique (y compris DIM)														
3060	Médecins du travail														
3070	Autres														
9999	<b>TOTAL PERSONNEL MEDICAL</b>														

**Q21 - Personnels médicaux par groupe de disciplines d'équipement**

	Administration, services hôteliers et techniques	Médecine, chirurgie et obstétrique	Psychiatrie	Soins de suite ou de réadaptation	Soins de longue durée	Autres disciplines de la section hôpital	Total Section hôpital (calculé)	Disciplines sociales et médico sociales	Disciplines de formation sanitaires et sociales	Total entité interrogée (calculé)
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
code discipline d'équipement	1000	2100	2200	2400	2500	2600	2000	3000	4000	9999
ETP du personnel médical salarié	1									
Dont : ETP de personnel médical de statut hospitalo-universitaire	2									
Effectif des PRATICIENS LIBERAUX exclusifs Temps Plein	3									
Effectif des PRATICIENS LIBERAUX exclusifs Temps Partiel	4									
Effectif des PRATICIENS LIBERAUX non exclusifs	5									
ETP des INTERNES (y compris FFI)	6									

**Q22 - Internes et faisant fonction d'internes**

	Code		Effectif
Internes de :	211A	médecine (toutes spécialités confondues, hormis celle de médecine générale)	A1
	2120	pharmacie	A2
	2130	odontologie	A3
	211B	médecine générale	A4
Faisant fonction d'internes (FFI)		2200	A5
<b>Total (calculé)</b>			<b>A6</b>

**Q23 - Sages-femmes et personnels non médicaux : effectif et ETP**

Code	Personnel en CDI		Personnel en CDD		Titulaires et stagiaires de la fonction publique hospitalière		Ensemble du personnel (calculé)	
	Effectif A	ETP B	Effectif C	ETP D	Effectif E	ETP F	Effectif G	ETP H
<b>PERSONNELS de DIRECTION et ADMINISTRATIFS</b>								
1100	1							
PERSONNELS DE DIRECTION								
1400	5							
DIRECTEURS DE SOINS INFIRMIERS								
1300	2							
DIRECTEURS D'ÉCOLES PARAMÉDICALES								
AUTRES PERSONNELS ADMINISTRATIFS								
1210	3							
Secrétaires médicaux								
1220	4							
Autres personnels administratifs - N.d.a								
	44							
<b>Total personnels de direction et administratifs (calculé)</b>								
<b>PERSONNELS des SERVICES de SOINS</b>								
PERSONNELS D'ENCADREMENT (SERVICES DE SOINS et ÉCOLES)								
2120	6							
Surveillants, surv. chefs infirmiers et cadres infirmiers								
2130	7							
Surveillants, surv. chefs des pers. de rééducation et cadres non infirmiers								
INFIRMIERS NON SPÉCIALISÉS								
2210	8							
Infirmiers diplômés d'État ou autorisés (hors secteur psychiatrique)								
2220	9							
Infirmiers de secteur psychiatrique								
INFIRMIERS SPÉCIALISÉS								
2310	10							
Infirmiers anesthésistes								
2320	11							
Infirmiers de bloc opératoire								
2340	12							
Puéricultrices								
AIDES-SOIGNANTS								
2510	13							
Aides-soignants								
2520	14							
Aides médico-psychologiques								
2530	15							
Auxiliaires de puériculture								
ASHQ ET AUTRES PERSONNELS DE SERVICE								
2610	16							
Agents de service hospitalier qualifiés (ASHQ)								
2620	17							
Autres personnels de service des services de soins								
2630	18							
Familles d'accueil								
2710	19							
PSYCHOLOGUES								
2800	20							
SAGES-FEMMES (y compris encadrement et écoles)								
PERSONNELS DE REÉDUCATION								
2410	21							
Masseurs kinésithérapeutes								
2420	22							
Pédicures-podologues								
2430	23							
Orthophonistes								
2440	24							
Orthoptistes								
2450	25							
Diététiciens								
2460	26							
Ergothérapeutes								
2470	27							
Psychomotriciens								
2480	28							
Autres emplois des services de rééducation								
	45							
<b>Total personnels des services de soins (calculé)</b>								



Q24 - Sages-femmes et personnels non médicaux par groupe de disciplines d'équipement (ETP)

code SAE	Administration, personnels paramédicaux et techniques	Médecine, chirurgie et obstétrique	Psychiatrie	Soins de suite ou de réadaptation	Soins de longue durée	Autres disciplines de la section hôpital	Total section hôpital (calculé)	Disciplines sociales et médico-sociales	Disciplines de formation sanitaires et sociales	Total entité interrogée (calculé)
	A	Q	R	S	K	L	O	M	N	P
1100	1000	2100	2200	2400	2500	2600	2000	3000	4000	9999
1										
Personnels de direction										
1400										
21										
Directeurs de soins infirmiers										
1200										
2										
Autres personnels administratifs										
1300										
3										
Directeurs d'écoles paramédicales										
1000										
16										
Total personnels administratifs (calculé)										
2100										
4										
Personnels d'encadrement (total)										
2300										
5										
Infirmiers spécialisés										
2200										
6										
Infirmiers non spécialisés										
2500										
7										
Aides-soignants										
2600										
8										
ASHQ et autres personnels de services										
2700										
9										
Psychologues										
2800										
10										
Sages-femmes										
2400										
11										
Personnels de rééducation										
2000										
17										
Total personnels des services de soins (calculé)										
3100										
12										
Personnels éducatifs et sociaux (sauf Assistants de service social)										
3120										
13										
Assistants de service social										
3120										
18										
Total personnels éducatifs et sociaux (calculé)										
4100										
14										
Personnels médico-techniques										
5100										
15										
Personnels techniques et ouvriers										
9999										
19										
TOTAL PERSONNELS (calculé)										

**Q25 - Emplois aidés**

EMPLOIS AIDES		Effectif présent en décembre	
		Hommes	Femmes
		A	B
Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)	1		
Contrats d'avenir (CA)	2		
Contrats d'apprentissage / professionnalisation	3		
Contrats Initiatives Emploi (CIE) et CI-RMA	4		
Contrats jeunes en entreprises (CJE) et emplois jeunes	5		

## Q26 - Sages-femmes et personnels non médicaux : intérimaires et libéraux

Avez-vous eu recours dans l'année à :

	code SAE		du personnel libéral	du personnel intérimaire
			A	B
Personnels administratifs	1000	<b>1</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Personnels d'encadrement du personnel soignant	2100	<b>2</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Infirmiers spécialisés	2300	<b>3</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Infirmiers non spécialisés	2200	<b>4</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Aides-soignants	2500	<b>5</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
ASHQ et autres personnels de services	2600	<b>6</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Psychologues	2700	<b>7</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Sages-femmes	2800	<b>8</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Personnels de rééducation	2400	<b>9</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Personnels éducatifs et sociaux	3100	<b>10</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Personnels médico-techniques	4100	<b>11</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Personnels techniques et ouvriers	5100	<b>12</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

## Fiche de synthèse

### 1 - ACTIVITE HOSPITALIERE

	Hospitalisation Complète				Hospitalisation partielle (hors chimiothérapie)		Séances		Hospit. à domicile	Anesthésie ou Chirurgie ambulatoire		File active en hospitalisation	Autres traitements et cures ambulatoires	Autres prises en charge
	Lits installés	Entrées totales	Nbre. de journées	C.O. (%)	Nbre. de places	Nbre. de venues	Nbre. de séances	Nbre. de journées		Nbre. de places	Nbre. de venues	Nbre. de Patients	Nombre de Séances	Nbre. de journées
Médecine														
Chirurgie														
Obstétrique														
<b>Total s. courte durée</b>														
Psychiatrie générale														
Psychiatrie infanto-juv.														
Soins de suite et réadaptation														
Soins longue durée														
Autres disciplines														
<b>Total sect. Hôpital</b>														
<b>Total hébergement</b>														
Autres Disc soc. Et méd. Soc.														
<b>TOTAL</b>														

### 2 - Suivi de POLITIQUES NATIONALES

Présence d'une équ. mobile ou unité de soins palliatifs (nb oui)	
Nombre de Permanence(s) d'accès aux soins (PASS) (privé et public)	

### 3 - Personnels NON MEDICAUX SALARIES

FONCTION	Emploi total	ETP Total
Sages femmes		
Pers. encadrement du pers. soignant		
Infirmiers spécialisés		
Infirmiers non spécialisés		
Aides soignants		
ASH		
Psychologues		
Personnels de rééducation		
<b>Total Services de Soins</b>		
Personnel de direction		
Directeurs de soins infirmiers		
Autres pers. administratifs		
Pers. éducatifs et sociaux		
- dont assistants de service social		
Personnels pharmacie		
Personnels laboratoire		
Personnels radiologie		
Autres personnels médico-techniques		
Personnels techniques et ouvriers		
<b>Total Hors Services de Soins</b>		
<b>Total personnel non médical salarié</b>		

### 4 - Personnels MEDICAUX et INTERNES

FONCTION	Effect. total (*)	Dt Effec. tp part. (*)	ETP total (*)	Libéraux exclusifs	Libéraux non excl.
Médecine Générale					
Spécialités médicales					
- dt anesth. réanimateurs					
Spécialités chirurgicales					
- dt Gynéco.-obstét.					
Psychiatres					
Odontologistes					
Pharmaciens					
Autres					
<b>TOTAL (hors internes)</b>					
Internes					

(\*) des salariés

### 5 - Activité des PLATEAUX MEDICO-TECHNIQUES

EQUIPEMENTS ET SALLES	Nbre Eqt. dans l'ets	Nbre. examens ou interv.	dt Nbre. de nuit
Scanner			
IRM			
Caméra à scintillation			
Tomog./Cam.positons			
Lithotripteur			
Echographes Doppler			
Total salles d'imagerie			
Salle de coronarographie			
Salles dest. aux actes sous anest			
- dt salles d'interv. Chirurgicales			
Sites anesthésiques			
Salles de surveillance postinterv.			

### 6 - Activités de SOINS AUTORISES

	Admissions	Nb. Interv.
Traitements des grands brûlés		
Chirurgie cardiaque		
Neurochirurgie		
Structures des urgences (générale et pédiatrique)		
SMUR (général et pédiatrique)		
SAMU		
Réanimation		
Obstétrique		
Néonatalogie et soins (niv. 2)		
Réanimation néonatale (niv. 3)		
Radiothérapie - Accélér. et Cobalt		
Chimiothérapies		
Trt. insuff. rénale chr. (hors péri.)		
Trt. insuff. rénale chr. (péritonéale)		
Soins de suite et de réadaptation		

### 7 - Activité des LABORATOIRES et PHARMACIES

LABORATOIRES	Nbre de B ou P	PHARMACIES	Nbre.
Actes produits pour l'Ets		Lignes de com.	
Actes produits pour l'extérieur		Lits avec DJN	

### 8 - PRELEVEMENTS D'ORGANES

Nbre. de sujets prélevés	
--------------------------	--

### 9 - Interruptions de grossesse

Nbre. total d'IVG	
- dont IVG mode médicamenteux	
Nbre d'interruptions médicales de grossesse (IMG)	